

LOGEMENTS AADL 3

LES PREMIÈRES CLÉS DÈS LE 1er NOVEMBRE

Page 6

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8568 MARDI 18 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DRAME ROUTIER DE NÂAMA

Aït Messaoudène au chevet des blessés

Page 24

PRÉPARATIFS DE LA RENTRÉE SOCIALE

LE GOUVERNEMENT MET LES BOUCHÉES DOUBLES

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a instruit hier les walis, à mettre les bouchées doubles pour concrétiser les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une rentrée sociale dans les conditions optimales, conformes aux aspirations des citoyens. PAGE 3



EMISSIONS À EFFET DE SERRE

Sonatrach et ENI deux pôles de l'antipollution

Page 5

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ACTUELLE

Entre vestiges et mélodies

Page 9

ALGÉRIE – INDE

Une alliance stratégique et économique majeure

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

STATUT PARTICULIER, POUVOIR D'ACHAT

Les revendications du SNTE

LE SYNDICAT national des travailleurs de l'éducation (SNTE) appelle à accélérer la publication du statut particulier des fonctionnaires du secteur et à concrétiser les engagements relatifs à l'amélioration du pouvoir d'achat. Ces revendications figurent dans la déclaration finale adoptée à l'issue de la 10e Université d'été du syndicat, tenue du 11 au 13 août à Mostaganem.

Réunis à l'occasion de cette rencontre, les membres du Conseil national, les cadres syndicaux et plus de 200 militants venus de différentes wilayas ont débattu de plusieurs dossiers liés à la situation professionnelle et sociale des travailleurs de l'éducation, ainsi que des enjeux liés à l'avenir de l'école publique.

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par l'installation d'une nouvelle direction syndicale, à la suite de l'agrément par le ministère du Travail du dossier du congrès national extraordinaire. Les travaux de cette Université d'été ont été consacrés aux principales questions qui se posent dans le secteur de l'éducation et aux préoccupations des personnels.

A l'issue de trois jours de débats et d'ateliers, le SNTE a arrêté une série de positions sur les dossiers prioritaires du secteur. Le statut particulier des fonctionnaires figure en tête des revendications. Dans sa déclaration finale, le Conseil national a appelé les autorités concernées à accélérer sa publication, soulignant l'importance de ce texte pour l'amélioration de la situation professionnelle des travailleurs de l'éducation.

La question du pouvoir d'achat a également occupé une place centrale dans les discussions. Le SNTE a appelé les pouvoirs publics à concrétiser les engagements relatifs à l'augmentation des salaires annoncée par le président de la République, alors que l'amélioration des conditions de vie des travailleurs demeure une préoccupation majeure.

Le syndicat a, par ailleurs, réaffirmé son soutien aux réformes éducatives engagées dans le cadre du programme présidentiel. Il a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de préserver les composantes de l'identité nationale que sont l'islam, l'arabité et l'amazighité.

Concernant l'école publique, le Conseil national du SNTE a appelé les hautes autorités à protéger celle-ci des tiraillements idéologiques et des conflits politiques. Pour le syndicat, l'institution éducative doit rester un espace consacré à l'éducation, à la formation et à la préparation des générations futures. Plusieurs ateliers ont porté sur des questions pédagogiques, professionnelles et sociales, avec pour objectif de renforcer les capacités d'action et d'encadrement des structures syndicales.

Le Conseil national a réaffirmé son engagement à renforcer la performance syndicale et à défendre les intérêts des travailleurs de l'éducation, tout en contribuant à la préservation et à l'amélioration de l'école algérienne.

Lynda L.

DÉPISTAGE DE L'AUTISME

Le repérage s'accélère dès la petite enfance

À l'approche de la rentrée sociale et scolaire 2026/2027, les secteurs de la santé et de la solidarité nationale renforcent leurs actions en faveur du dépistage précoce des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Des campagnes de sensibilisation seront menées auprès des parents, tandis que les structures sanitaires et éducatives sont appelées à renforcer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des enfants présentant des signes évocateurs.

Le dépistage précoce des troubles du spectre de l'autisme figure parmi les priorités des préparatifs de la rentrée sociale 2026/2027. Dans ce cadre, le ministère de la Santé a instruit ses directions de wilaya de mobiliser les unités de dépistage et de suivi ainsi que les spécialistes en pédopsychiatrie, afin de renforcer le repérage des enfants présentant des signes susceptibles d'évoquer un TSA et de garantir leur orientation vers les structures compétentes.

Cette démarche vise à limiter les retards dans le diagnostic et à favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté dès l'apparition des premiers signes. Elle concerne notamment les enfants scolarisés chez lesquels des difficultés comportementales ou cognitives sont observées.

Selon une correspondance du ministère de la Santé, les parents, les associations et les enseignants peuvent orienter les élèves concernés vers les unités de dépistage et de suivi. Ces structures sont chargées d'évaluer les situations et, lorsque cela est nécessaire, d'orienter les enfants vers les consultations de pédopsychiatrie au niveau de la wilaya. Si les capacités locales ne permettent pas une prise en charge adaptée, l'orientation peut également se faire vers un psychiatre ou un pédopsychiatre d'une wilaya voisine.

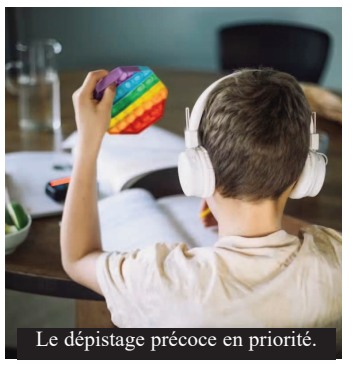
Le spécialiste intervient ensuite pour établir le diagnostic et définir un parcours de prise en charge adapté à chaque enfant, en tenant compte des dimensions médicale, éducative et sociale. Cette démarche doit être menée en coordination avec les services de l'éducation nationale et de la solidarité nationale.

LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE MOBILISÉES

La mobilisation ne concerne toutefois pas uniquement les enfants scolarisés. La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) d'Alger a également appelé les responsables et directeurs des établissements d'accueil de la petite enfance à organiser des campagnes de sensibilisation au profit des parents.

Dans une correspondance adressée aux établissements concernés, faisant suite à une instruction du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, la DASS d'Alger demande à intensifier les actions d'information sur l'importance du dépistage précoce des signes de l'autisme.

Cette démarche cible notamment les familles dont les enfants sont accueillis dans les structures de la petite enfance, qui prennent en charge des enfants âgés de 3 mois à moins de 6 ans. Cette période constitue un moment important pour repérer les premiers signes et favoriser une intervention précoce.


Le dépistage précoce en priorité.

Les établissements sont ainsi appelés à organiser des rencontres et des actions de sensibilisation au profit des parents, mais aussi à recourir à tout autre moyen permettant d'améliorer l'information du public sur les TSA.

Pour les autorités, l'enjeu consiste à renforcer le repérage et à intervenir le plus tôt possible afin d'améliorer les conditions d'accompagnement et d'inclusion des enfants concernés dans les milieux éducatif et social.

La DASS d'Alger a, dans ce cadre, demandé aux établissements d'accueil de la petite enfance de transmettre des rapports périodiques sur le déroulement des actions de sensibilisation. La direction a également insisté sur la nécessité de respecter et de mettre en œuvre les dispositions contenues dans la correspondance. Cette mobilisation intersectorielle traduit la volonté de renforcer les mécanismes d'accompagnement des enfants à besoins spécifiques dès la petite enfance, en associant davantage les familles, les professionnels de santé, les enseignants et les structures spécialisées.

Au niveau sanitaire, le ministère de la Santé prévoit également une séance d'information consacrée aux troubles du spectre de l'autisme, destinée notamment aux coordinateurs de la santé scolaire et aux personnels des unités de dépistage et de suivi. Prévue en visioconférence le 2 septembre, cette rencontre doit contribuer à harmoniser les pratiques et à renforcer la coordination entre les différents intervenants. L'objectif affiché est de construire un parcours plus fluide, depuis le repérage des premiers signes jusqu'à l'évaluation spécialisée, au diagnostic et à la prise en charge, tout en associant étroitement les parents et les différents secteurs concernés. Une approche qui place le dépistage précoce au cœur des efforts visant à améliorer l'accompagnement et l'inclusion des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme.

Lynda Louifi

DISPONIBILITÉ DU MÉDICAMENT

Kouidri œuvre à sécuriser la distribution avec le SNAPO

APPROVISIONNEMENT, disponibilité des traitements et efficacité des circuits de distribution ont été au centre de la rencontre entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, et le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), afin de garantir un accès régulier aux médicaments, y compris dans les régions éloignées. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Kouidri a assuré qu'« il est essentiel de consolider le dialogue et la concertation avec l'ensemble des professionnels et des opérateurs du secteur et de les associer à l'élaboration et au suivi des programmes et des mesures liés à l'approvisionnement du marché en médicaments », lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de son département, où il a reçu Sami Tirèche, président du SNAPO, accompagné de plusieurs membres du syndicat, et ce en présence de cadres du ministère..

Les discussions ont porté principalement sur les préoccupations exprimées par les pharmaciens privés, notamment en matière d'approvisionnement du marché en médicaments. Les deux parties ont également examiné les mécanismes susceptibles d'améliorer et de mieux réguler les circuits de distribution afin d'assurer une disponibilité régulière des produits pharmaceutiques dans les officines.

Une attention particulière a été accordée aux pharmacies implantées dans les régions éloignées et les zones rurales, où la régularité de l'approvisionnement constitue un enjeu important. L'amélioration de la circulation des médicaments à travers les différents maillons de la chaîne devraient ainsi permettre de limiter les perturbations et de mieux répondre aux besoins des patients.

Dans cette optique, le ministre a souligné que « l'association des professionnels aux décisions relatives à l'approvisionnement permet de mieux prendre en compte les réalités du terrain et d'identifier plus rapidement les difficultés rencontrées au niveau des officines ». Il a également relevé que « ces rencontres revêtent une importance particulière, car elles permettent d'écouter directement les préoccupations des professionnels et d'examiner leurs propositions », soulignant l'importance de privilégier « une approche participative fondée sur le travail commun ».

Pour M. Kouidri, cette démarche devrait déboucher sur des solutions concrètes et efficaces à même d'améliorer les mécanismes de distribution et de garantir la disponibilité des médicaments dans les pharmacies à travers les différentes régions du pays.

Il convient de noter que la rencontre avec le SNAPO intervient dans le cadre d'un effort aspirant à renforcer la coordination entre l'administration et les professionnels de terrain.

Le ministère entend s'appuyer sur ce dialogue pour suivre de plus près les besoins du marché, améliorer la fluidité de l'approvisionnement et contribuer à la continuité de l'accès des citoyens aux médicaments.

Cette concertation met également en avant le rôle des pharmaciens d'officine dans le suivi quotidien du marché et dans la remontée des difficultés rencontrées sur le terrain. Leur implication dans les programmes et mesures du secteur devrait ainsi contribuer à une meilleure anticipation des besoins et à une réponse plus rapide à d'éventuelles perturbations de distribution.

Sihem Bounabi

PRÉPARATIFS DE LA RENTRÉE SOCIALE

Le gouvernement met les bouchées doubles

Conformément aux orientations du président de la République visant à assurer une rentrée dans les meilleures conditions, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion en visioconférence avec les walis, consacrée à l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée sociale, à l'instar de la rentrée universitaire 2026/2027 et la mise en place des dispositifs de transport et de restauration scolaires, ainsi que la mobilisation du foncier économique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministère.

D'emblée, M. Ghrieb a mis en avant « la priorité absolue » accordée par le président de la République au transport et à la restauration scolaires. Les autorités locales ont ainsi été appelées à prendre « toutes les mesures nécessaires » afin de garantir la disponibilité de ces deux services « dans les meilleures conditions, dès la première semaine de la rentrée scolaire », lors de cette rencontre, à laquelle ont également pris part le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministre de l'Education nationale,

L'enjeu est notamment d'éviter les perturbations qui pourraient affecter le quotidien des élèves dès les premiers jours de classe. Dans ce cadre, les collectivités locales ont été appelées à poursuivre les opérations de préparation et à veiller à la pleine disponibilité des moyens nécessaires, particulièrement dans les zones où le transport scolaire constitue un service indispensable. La réunion a également constitué « une occasion de suivre le niveau de préparation des différents services relevant des collectivités locales, en vue d'assurer une rentrée sociale organisée et de répondre aux attentes des familles. »

Le dossier de la rentrée universitaire 2026/2027 a aussi été passé en revue. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a présenté les mesures prises pour assurer l'accueil des nouveaux étudiants dans de bonnes conditions. Les préparatifs portent notamment sur la disponibilité des moyens pédagogiques et matériels, la vérification de l'état des infrastructures et des établissements universitaires, ainsi que sur la prise en charge des différents services universitaires.


Les instructions de Ghrieb.

L'objectif est de garantir aux nouveaux étudiants des conditions d'accueil et d'accompagnement à la hauteur des besoins de la prochaine rentrée, leur permettant « d'entamer leur parcours universitaire dans un environnement répondant aux exigences pédagogiques et aux conditions matérielles nécessaires à leur réussite ». Cette nouvelle réunion traduit surtout la volonté des pouvoirs publics de maintenir un suivi de proximité, avec une implication directe des walis dans la finalisation des préparatifs et la résolution d'éventuelles difficultés relevées sur le terrain.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE AU MENU

Par ailleurs, le chef de l'Exécutif a également fait le point sur l'opération de recensement et d'assainissement du foncier économique, considérée comme un levier essentiel pour accélérer l'investissement. Cette opération s'inscrit dans la feuille de route arrêtée par le président de la République en vue de constituer « une réserve nationale de foncier économique mobilisable », au profit des investisseurs publics et privés. L'objectif fixé est ambitieux : parvenir à la réalisation de 20 000 projets d'investissement à l'horizon 2029.

Pour atteindre cette cible, la feuille de route repose sur cinq axes, accompagnés d'un calendrier précis et d'indicateurs de performance. Elle prévoit l'achèvement du recensement national du foncier économique, la numérisation de sa gouvernance, l'assainissement juridique et la récupération des terrains, mais aussi leur aménagement et leur raccordement aux différents réseaux. Le dernier axe porte sur le renforcement de « la gouvernance, du pilotage et de la coordination intersectorielle », avec l'objectif de rendre la gestion du foncier plus efficace et de réduire les délais nécessaires à la concrétisation des projets.

Pour rappel, la réunion d'hier constitue une nouvelle étape qui intervient dans le prolongement d'un dispositif de préparations déjà bien engagées depuis plusieurs semaines afin de mobiliser tous les moyens pour une rentrée réussie. C'est dans ce cadre que mercredi dernier, le Premier ministre avait déjà réuni les walis par visioconférence pour faire le point sur les préparatifs de la rentrée sociale. Plusieurs dossiers avaient alors été examinés, notamment l'achèvement et l'équipement des infrastructures pédagogiques, la réhabilitation des établissements existants ainsi que la disponibilité du transport scolaire et universitaire.

A cette occasion, des instructions avaient également été données pour garantir la disponibilité des manuels scolaires et des fournitures, tout en assurant la prise en charge des élèves à besoins spécifiques. Les walis avaient été appelés à assurer un suivi direct des opérations et à veiller au respect des délais.

Sihem Bounabi

CLÔTURE DE LA 6e ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Bengrina monte au front pour l'unité nationale

LE PRÉSIDENT du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a placé la préservation de la mémoire nationale et la défense de l'unité du pays au cœur de son intervention, hier, à l'occasion de la clôture de la 6e édition de l'université d'été de son parti. Il a également évoqué les prochaines élections locales, considérées comme un rendez-vous déterminant pour l'action politique et organisationnelle de sa formation.La protection de l'Algérie passe aujourd'hui par la protection de la conscience des Algériens et de leur rapport à leur histoire. C'est en substance le message porté par Abdelkader Bengrina lors de la cérémonie de clôture de l'université d'été du Mouvement El Bina. Le président du parti a appelé à préserver la mémoire collective face à toute tentative visant, selon lui, à la « fragiliser » ou à la « réécrire » au service de « projets fondés sur la division ».

Dans son intervention, Bengrina a adopté un ton particulièrement ferme à l'égard de ce qu'il qualifie de « projet séparatiste ». Il a affirmé que « la position de son parti à ce sujet ne souffrait d'aucune interprétation », estimant que « ce projet constitue une menace pour l'unité territoriale et la souveraineté de l'Algérie ».

Selon lui, l'objectif serait notamment d'installer « une forme de rupture entre une partie des Algériens et leur pays, en exploitant les appartenances régionales et les particularismes locaux ». Une démarche que le président du Mouvement El Bina rejette catégoriquement, appelant à empêcher que l'appartenance régionale soit transformée en instrument politique dirigé contre l'Etat national.

Pour Bengrina, la réponse à ce type de discours doit avant tout reposer sur « la vigilance et la conscience citoyenne ». Il a ainsi appelé les Algériens à mesurer les risques liés aux discours susceptibles d'affaiblir la cohésion nationale et à rester attachés à l'unité du pays. La défense de l'Algérie, a-t-il relevé, ne relève donc pas uniquement des institutions. Elle passe également par la capacité de la société à préserver son histoire, sa mémoire et les fondements de son unité. Le responsable politique a plaidé, dans ce sens, pour une mobilisation autour des constantes nationales et du principe d'un Etat algérien unifié.Dans le même contexte, Bengrina a salué le rôle des institutions sécuritaires et leur vigilance face aux menaces susceptibles d'affecter la sécurité et la stabilité du pays. Il a exprimé la confiance de son parti dans l'Armée nationale populaire, qu'il a qualifiée d'« armée de la Nation », en mettant en avant son rôle dans la protection du territoire et la sauvegarde de la souveraineté nationale.

Bengrina a également consacré une partie de son intervention au prochain rendez-vous électoral. Les élections locales à venir constituent, selon lui, bien davantage qu'une simple compétition entre formations politiques. Elles représentent un véritable test pour le Mouvement El Bina, notamment en matière d'organisation, d'implantation et d'action politique.

Le président du parti a présenté cette échéance comme une occasion de mesurer la capacité de ses structures à être davantage présentes sur le terrain et à répondre aux préoccupations des citoyens. Les collectivités locales constituent, selon lui, l'un des principaux espaces où l'action politique peut se traduire concrètement par la prise en charge des problèmes quotidiens de la population. Cette échéance devrait ainsi permettre au parti de mettre à l'épreuve son dispositif organisationnel et son travail de proximité, tout en renforçant sa présence auprès des citoyens.

Enfin, le président du Mouvement El Bina a réaffirmé les principales orientations politiques de sa formation concernant les grands dossiers nationaux. Il a notamment renouvelé son soutien aux réformes engagées par le président de la République, assurant que son parti « restera soutenant de toutes les grandes réformes » conduites par le chef de l'Etat. Bengrina a ainsi articulé son discours autour de trois priorités, la défense de l'unité nationale, la préservation de la mémoire collective et la préparation des prochaines échéances électorales, tout en réaffirmant le soutien de son parti aux grandes orientations politiques du pays.

M. D.

L'UA REPREND PIED À KHARTOUM SOUS PRÉSIDENCE ALGÉRIENNE

Le CPS veut relancer les efforts de paix au Soudan

LE CONSEIL de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA), sous présidence algérienne, a entamé dimanche une mission de deux jours à Khartoum afin de renforcer l'engagement de l'organisation en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Soudan. Les membres du Conseil ont rencontré le général Abdel Fattah al-Burhan, président du Conseil de souveraineté de transition, ainsi que le Premier ministre Kamel Al-Tayeb Idris. Les discussions ont porté sur la crise, le processus de transition politique et les efforts visant à parvenir à un règlement durable. Au nom du CPS, l'ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, a réaffirmé l'attachement de l'organisation à la souveraineté et à l'unité du Soudan ainsi qu'au principe de non-ingérence. Il a également rejeté toute intervention étrangère susceptible d'aggraver le conflit. Le Conseil a par ailleurs échangé avec des représentants des partis politiques et de la société civile soudanaise afin de recueillir leurs analyses sur la situation du pays.

Cette mission doit permettre au CPS de mieux évaluer les développements politiques, sécuritaires et humanitaires au Soudan et de renforcer une approche africaine coordonnée en faveur de la paix et de la stabilité.

A. D.

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Un programme d'urgence de 23 milliards de DA

Le ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, a donné une série d'instructions aux responsables de l'administration centrale et de directeurs généraux des institutions et organismes placés sous tutelle, afin d'accélérer la mise en œuvre du nouveau programme d'urgence approuvé par l'Etat. Un programme dont l'importance réside en premier lieu dans l'amélioration et le renforcement du service public.

Lors d'une réunion de travail qu'il a présidée, hier, le ministre a mis l'accent sur l'obligation de garantir la qualité du service public du secteur de l'eau au niveau de toutes les wilayas du pays, en garantissant la disponibilité continue des infrastructures et en améliorant leur efficacité opérationnelle. Pour ce faire, l'Etat s'est donné les moyens, notamment financiers, en dotant le secteur d'une enveloppe financière conséquente. Ce programme d'urgence est doté d'un budget de 23 milliards de DA et vise à « renforcer les capacités d'intervention et de maintenance, notamment par l'acquisition de divers équipements électromécaniques, de groupes électrogènes, de pompes d'irrigation et d'outils techniques d'intervention et de maintenance », a indiqué un communiqué du ministère. Il comprend également des stations de pompage, des camions-citernes et d'autres ressources essentielles, permettant une intervention rapide en cas de panne et garantissant un service continu sur l'ensemble des infrastructures d'irrigation, selon la même source.


Lounes Bouzegza.

Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les échéances fixées et d'accélérer la mise en œuvre concrète des projets prévus. Il a également souligné l'importance de renforcer la coordination entre les différents ministères, institutions et organismes afin d'assurer l'affectation des ressources et des équipements aux priorités réelles et d'améliorer la prise en compte des préoccupations des citoyens. Ceci contribuera à garantir la continuité du service public d'eau et à renforcer la sécurité hydrique dans tout le pays. Le suivi de l'avancement des grands projets stratégiques d'infrastructures dans le secteur des ressources en eau était également à l'ordre du jour de la réunion. Ce qui a permis d'examiner l'état d'avancement des études relatives aux projets futurs visant à renforcer et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable à travers le territoire national. Le suivi comprenait un certain nombre de projets importants, notamment la préparation du lancement du projet de connexion à partir des stations de dessalement de l'eau de mer de Tlemcen, Mostaganem et Chlef. Le projet de Tin Zaouatine, celui de Koudiat Asserdoun - Cap Djinet, ou encore celui de Sétif et autres ont tous été passés en revue lors de la réunion. Un point de situation a été fait sur chacun des projets en cours.

La réunion a également examiné l'état d'avancement des études relatives aux grands projets stratégiques de transfert d'eau du « sud vers le sud » et du « sud vers les hauts plateaux », considérant que ces projets ont une dimension stratégique pour renforcer la sécurité hydrique et sécuriser les ressources à long terme.

Dans ce contexte, le ministre a émis une série de directives et d'instructions, insistant sur la nécessité de respecter scrupuleusement les échéances fixées et d'accélérer la mise en œuvre des différentes procédures et programmes prévus. Il a également souligné l'importance de renforcer la coordination et la mobilisation proactive de l'ensemble des structures et institutions du secteur afin de garantir la disponibilité des installations et la continuité du service public de l'eau dans des conditions optimales.

T. G.

ORAN RENFORCE SON ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La station de dessalement de Cap Blanc à pleine capacité

LA STATION de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, à Oran, a atteint cette semaine sa pleine capacité de production, fixée à 300 000 mètres cubes (m3) par jour, après l'achèvement des différentes étapes de sa montée en puissance. Cette performance vient renforcer les capacités de la wilaya en matière d'eau dessalée et contribuer à sécuriser l'approvisionnement des citoyens en eau potable, dans un contexte marqué par l'importance croissante des ressources hydriques non conventionnelles.

Depuis son entrée en exploitation, la station a déjà produit 92 345 000 m3 d'eau dessalée, illustrant la contribution de cette infrastructure au dispositif d'alimentation en eau de la wilaya et des régions avoisinantes.

Cette montée en régime intervient alors que les besoins en eau potable demeurent importants. L'exploitation à pleine capacité doit ainsi permettre de consolider la régularité de l'approvisionnement et de répondre davantage à la demande des populations, tout en diversifiant les ressources mobilisées pour l'alimentation en eau potable.

La station de Cap Blanc fait partie du premier programme national complémentaire, désormais entièrement livré, consacré au renforcement de la sécurité hydrique à travers le développement des ressources en eau non conventionnelles. Ce programme traduit la volonté des pouvoirs publics de sécuriser les disponibilités hydriques et d'améliorer la qualité du service public de l'eau.

Il est utile de rappeler que la performance de la station de dessalement de Cap Blanc s'est par ailleurs distinguée sur la scène internationale. Cette infrastructure avait décroché en mai dernier la deuxième place des Global Water Awards 2026, dans la catégorie des meilleurs projets de dessalement d'eau de mer de l'année, lors du Sommet mondial de l'eau organisé à Madrid, du 18 au 20 mai 2026.

Cette distinction avait propulsé le projet de Cap Blanc parmi les dix projets retenus pour la phase finale d'une compétition réunissant des réalisations venues de plusieurs pays. Le sommet avait rassemblé des représentants de plus de 80 pays ainsi que 1 200 dirigeants de grandes entreprises et institutions internationales actives dans le secteur de l'eau et les technologies environnementales.

La distinction, obtenue derrière le projet de la station d'Al-Shuaibah en Arabie saoudite, a été présentée comme une reconnaissance internationale de l'expérience algérienne dans le dessalement et le développement des infrastructures hydrauliques stratégiques. Elle vient également mettre en lumière les capacités nationales à mener des projets de grande envergure répondant aux standards internationaux, en s'appuyant sur la coopération entre entreprises nationales et partenaires technologiques.

D'Oran, Brahim Mazi

TIZI OUZOU

Les céréaliers adhèrent à l'assurance agricole

LE RISQUE de perte dans le domaine de l''activité agricole n'est jamais complètement écarté. Avec le changement climatique, où la hausse de la température est de plus en plus constatée, le risque de perte touche surtout le domaine de la céréaliculture. C'est donc tout naturellement que les céréaliers cherchent à minimiser le risque de perte financière. Dans ce contexte, 318 exploitations agricoles, ce qui représente une surface emblavée de céréales de l'ordre de 4 736 hectares, ont été assurés par leurs différents exploitants au niveau de la CRMA de Tizi Ouzou. Ainsi, le total des exploitations agricoles assurées représente quelque 7 413 hectares.

Il convient de relever que l'assurance d'une exploitation agricole obéit à certains critères et conditions d'éligibilité. « Toute assurance obéit à un certain nombre de critères et de dispositions idoines pour la préservation de l'exploitation, avec cette obligation faite aux agriculteurs de défricher et d'éliminer tous les agents susceptibles de provoquer un incendie, obligation de doter les machines de moyens de lutte contre les incendies, etc. », ont indiqué les responsables de la CRMA. Dans ce cadre, est-il ajouté, il est fait état aux fellahs de leurs droits et devoirs avant même la signature du contrat les liant à leurs assureurs. Les règles imposées sont donc d'abord vérifiées par un expert mandaté à cet effet.

Pour cette année, la CRMA n'a eu à indemniser des assurés que pour une perte de 6 hectares de céréales, selon la même source. Les mêmes responsables de la CRMA ont indiqué que la caisse « s'est engagée à assurer la filière céréalière dans toutes ses variétés, cette dernière étant considérée comme une priorité nationale dans le cadre de la préservation de la sécurité alimentaire ».

De notre bureau, Saïd Tissegouine

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À EFFET DE SERRE

Sonatrach et l'italien ENI scellent un partenariat

L'Algérie continue ses efforts visant la réduction des émissions à effet de serre, dont le méthane. C'est sur le savoir-faire et l'expertise de l'italien ENI que l'Algérie devrait s'appuyer, à la faveur de la signature d'un protocole d'intention pour identifier et promouvoir des opportunités et initiatives concrètes visant la décarbonation du secteur pétrolier et gazier, au moment où la réglementation européenne, qui pourrait être appliquée dès 2027, exige la déclaration et la vérification des émissions de méthane de ses fournisseurs.

C'est une nouvelle étape de coopération que viennent de franchir Sonatrach et le groupe énergétique italien ENI. Sonatrach a annoncé hier, dans un communiqué, la signature d'un protocole d'intention pour « identifier et promouvoir des opportunités et initiatives concrètes visant la décarbonation du secteur pétrolier et gazier ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris le méthane en Algérie, en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales du secteur pétrolier et gazier ». En plus de poursuivre les travaux déjà engagés depuis 2023, ce nouveau protocole permettra d'« explorer de nouveaux domaines afin de mettre en œuvre des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Il vise également à coopérer dans le domaine des initiatives de captage naturel du CO_2 par le biais du projet forestier.

Ce protocole s'inscrit « dans la continuité des travaux et des actions menés dans le cadre du mémorandum d'intention signé en 2023 entre Sonatrach et ENI », et ce dans le cadre de la coopération technologique pour la réduction et la valorisation du torchage du gaz, ainsi que pour le développement de technologies de réduction des émissions, selon la même source.

« Les résultats de ces travaux, y compris les bilans énergétiques, ont permis d'identifier des opportunités d'intérêt mutuel et de mettre en œuvre des actions concrètes », a précisé Sonatrach, mettant en avant le programme structuré d'activités conjointes qui a été mis en œuvre. Ce dernier comprend des « analyses techniques », des « initiatives de renforcement des capacités » et des « visites de terrain » visant à identifier les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de méthane.



Des opportunités concrètes.

Des formations ciblées ont également permis de mettre en œuvre, immédiatement et précisément, les mesures sur le site, a ajouté le groupe, qui est revenu sur les résultats obtenus grâce à ces activités. Il s'agit de l'identification des initiatives dans plusieurs domaines, notamment la réduction des émissions fugitives et mise à l'évent, l'efficacité énergétique, la réduction du torchage et l'évaluation des possibilités de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, selon les explications de Sonatrach. « La mise en œuvre du mémorandum d'entente signé en 2023 a également permis de mener conjointement une campagne de détection et de réparation des fuites (LDAR), ce qui a permis de réduire considérablement les émissions fugitives », a-t-on fait savoir, affirmant que des campagnes de mesures LDAR sont désormais menées de manière autonome et systématique au niveau des groupements exploités conjointement par Sonatrach et ENI. « L'évaluation des émissions de référence a également été réalisée sur six installations exploitées par Sonatrach et ENI en Algérie », a précisé le groupe public, qui a mis en exergue la « vaste expérience » de l'italien ENI dans les énergies renouvelables, les procédés de bioraffinage et l'économie circulaire, laquelle « favorise un accès efficace et durable à l'énergie au profit des institutions locales dans les pays où elle est présente ».

La signature de ce partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts déjà engagés par l'Algérie visant la réduction des émissions de méthane. La stratégie climat de Sonatrach vise, en effet, l'élimination quasi totale des émissions de méthane d'ici à 2030. Pour y parvenir, l'entreprise déploie un programme technologique intensif pour cartographier les fuites et éliminer le torchage de routine. Ceci au moment où la réglementation européenne, dont l'application est prévue pour 2027, exige la déclaration et la vérification des émissions de méthane. La conformité à cette réglementation nécessite beaucoup de moyens, de la technologie, des équipements de surveillance et un grand financement. Ce qui rend sa mise en œuvre immédiate impossible, selon nombre de spécialistes qui estiment que l'UE n'a d'autre alternative que de revenir sur sa décision et de différer l'application de cette réglementation. Les principaux fournisseurs des pays européens en énergie, dont l'Algérie, ont déjà saisi la Commission européenne en vue de prendre des mesures rapides et nécessaires afin de clarifier et d'adopter des amendements ciblés au règlement de l'UE sur le méthane. Il convient de signaler les progrès réalisés par l'Algérie s'agissant de la réduction du volume du gaz torché. Les performances de l'Algérie en la matière ont déjà été saluées par la Banque mondiale, qui avait fait état d'une baisse de 5 % du volume de gaz torché et de 3 % de l'intensité du torchage.

Lilia A. A.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Les opérateurs appelés à actualiser l'état d'avancement

DANS la perspective de disposer d'une situation actualisée et fiable des projets d'investissement, les opérateurs sont invités par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) à mettre à jour l'état d'avancement de leurs projets. La date limite pour se conformer à cette obligation réglementaire est fixée pour le 30 septembre prochain.

C'est ce qu'a indiqué l'AAPI dans un communiqué rendu public, hier, affirmant que cette démarche s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence, qui intervient conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de la loi n° 22-18 relative à l'investissement. Les porteurs de projets d'investissement concernés, soit tous ceux qui ont enregistré leurs projets auprès de l'Agence avant le 30 juin 2025, sont donc invités à mettre à jour l'état d'avancement de leurs projets au titre du premier semestre 2026, et ce, avant le 30 septembre prochain, a précisé l'AAPI. Par la même occasion, l'AAPI a souligné que cet appel concerne aussi une autre catégorie d'investisseurs. Dans ce cadre, elle a indiqué que les porteurs de projets qui n'ont pas encore déposé le formulaire relatif à l'état d'avancement de leur projet au titre de l'année 2025 sont aussi concernés par cet appel à se mettre à jour.

Selon l'AAPI, cette opération permettra à l'Agence de disposer d'une situation actualisée et fiable des projets d'investissement, mais aussi d'identifier les éventuelles difficultés auxquelles sont confrontés les porteurs de projets, ce qui permettrait de renforcer leur suivi et leur accompagnement. Dans le cadre de cette opération, les opérateurs devront remplir le formulaire relatif à l'état d'avancement du projet au titre du premier semestre 2026, conformément au modèle prévu à cet effet, a expliqué l'AAPI. Les opérateurs devront accompagner ce formulaire, le cas échéant, des informations et documents requis, est-il ajouté. Les porteurs de projets sont appelés à s'adresser au guichet unique auprès duquel le projet d'investissement a été enregistré, a souligné l'AAPI, rappelant que le dépôt de l'état d'avancement du projet constitue une obligation réglementaire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Le non-respect de cette obligation à l'expiration du délai fixé expose le porteur du projet aux mesures prévues par la réglementation en vigueur, lesquelles peuvent aller jusqu'à l'annulation de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement et au retrait des avantages accordés, a mis en garde l'AAPI.

L.A.A.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ DANS LES ÉCOLES, UNIVERSITÉS ET INSTITUTS

Obligation d'achever les raccordements à la fin d'août

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé hier une réunion de la commission sectorielle de coordination, consacrée à l'examen et au suivi de l'état d'avancement du raccordement des établissements scolaires, des universités ainsi que des instituts de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, en prévision de la rentrée sociale 2026-2027. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, précisant que la réunion s'est déroulée en présence de plusieurs cadres et responsables centraux du secteur, ainsi que de responsables principaux du groupe Sonelgaz.

Le ministre a d'abord eu droit à un exposé détaillé qui lui a été présenté sur l'état d'avancement des projets de raccordement des différents établissements concernés. « L'ensemble des opérations de raccordement devra être achevé à la date du 31 août prochain, afin de permettre leur mise en service dès le début de la nouvelle année scolaire », est-il souligné de même source.

Afin d'être à jour et de ne faire face à aucun retard qui serait à même de perturber un tant soit peu les projets inscrits à l'ordre du jour, le ministre a donné plusieurs instructions et orientations visant à garantir la disponibilité des infrastructures et des réseaux concernés dans les délais impartis, et à assurer le bon déroulement de la prochaine rentrée sociale.

M. B.

ARNAQUE AUX VÉHICULES

Un réseau d'escrocs démantelé à Oran

SEPT individus ont été arrêtés à Oran dans le cadre du démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie lors de transactions automobiles. Opérant dans plusieurs wilayas, le groupe utilisait un procédé fondé sur la falsification apparente des sommes remises aux victimes. L'opération, menée par le Service régional de lutte contre la criminalité organisée (SRLCO) d'Oran, a également permis de récupérer plus de 2,66 milliards de centimes et quatre véhicules, a indiqué hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

L'affaire a été traitée au cours de la semaine dernière par les enquêteurs du SRLCO d'Oran, dans le cadre des opérations menées contre les réseaux impliqués dans des infractions portant atteinte à l'économie nationale. D'après les éléments communiqués, les investigations ont révélé l'existence d'un groupe organisé dont l'activité s'étendait au-delà de la wilaya d'Oran.

Le dossier a pris forme après la plainte d'une victime qui avait mis son véhicule en vente sur le site Ouedkniss. Celle-ci a déclaré avoir perdu 160 millions de centimes à la suite d'une transaction frauduleuse. Les investigations engagées à partir de cette plainte ont rapidement conduit les policiers vers un mode opératoire particulièrement élaboré.

Les membres du réseau avaient recours à des liasses de billets confectionnées de manière à induire leurs victimes en erreur. Les premières coupures, placées de façon visible, étaient de 2 000 dinars, tandis que les billets situés à l'intérieur étaient d'une valeur de 1 000 dinars. Ce procédé donnait ainsi l'apparence d'une somme correspondant au prix convenu, alors que le montant réellement remis était inférieur.

L'exploitation des informations recueillies sur le terrain et à travers les moyens techniques d'investigation a ensuite permis aux enquêteurs de remonter jusqu'aux différents membres du groupe et de déterminer leurs zones d'activité. Le réseau était organisé autour de deux principaux groupes, l'un opérant à Oran, notamment dans le secteur de Gambetta, et l'autre établi à Tlemcen.

Les policiers ont finalement réussi à intervenir alors que plusieurs suspects s'apprêtaient à reproduire le même scénario frauduleux. Leur interpellation en flagrant délit a permis de mettre un terme à une partie de leurs activités et de poursuivre les investigations afin d'identifier l'ensemble des personnes impliquées. L'enquête a ainsi établi que le réseau comptait au total 19 membres.

Les investigations financières menées en parallèle ont par ailleurs mis en évidence le recours au blanchiment des revenus tirés de ces escroqueries. Une partie des fonds aurait notamment été réinvestie dans l'acquisition de biens immobiliers et mobiliers. Quatre véhicules de différentes marques ont également été récupérés dans le cadre de l'opération.

Les sept mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran El Othmania.

D'Oran, Brahim Mazi

AADL 3

Les premières clés dès le 1er novembre

Les premiers logements du programme de location-vente AADL 3 seront remis à leurs bénéficiaires à partir du 1er novembre prochain, dans plusieurs wilayas où les projets ont atteint des stades avancés de réalisation. L'annonce a été faite, hier à Alger, par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement urbain, Mohamed Tarek Belaribi, à l'occasion d'une réunion nationale consacrée à l'évaluation des programmes du secteur.



Mohamed Tarek Belaribi.

Cette première opération de remise des logements coïncidera avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la révolution de libération. Elle s'inscrit dans le cadre de la prochaine opération nationale de distribution de logements et doit marquer le passage du programme AADL 3 à une nouvelle étape, celle des premières livraisons. Présidant, au siège de son ministère, une réunion en présence des directeurs centraux et exécutifs, Mohamed Tarek Belaribi a souligné que le secteur poursuit, « avec la même détermination et le même engagement », la mise en œuvre de ses programmes de développement. Il a notamment insisté sur la préparation de cette prochaine échéance nationale. Pour le ministre, la remise des premières unités du programme AADL 3 traduit la volonté de l'Etat de respecter ses engagements et ses promesses et de répondre aux aspirations des citoyens à disposer d'un logement décent.

Le programme AADL 3 est désormais appelé à se déployer selon une nouvelle vision urbanistique fondée sur la création de pôles urbains.

Le ministère a engagé son implantation à travers différentes wilayas, privilégiant cette approche, présentée comme stratégique.

L'objectif est de favoriser un modèle urbain moderne reposant sur une répartition équilibrée de l'urbanisation, de réduire la pression exercée sur les grandes villes et de créer des quartiers intégrés. Ces nouveaux ensembles doivent être dotés des infrastructures et équipements essentiels afin de répondre aux exigences de la vie moderne. Selon les chiffres communiqués par Mohamed Tarek Belaribi, 47 pôles urbains sont prévus à travers 38 wilayas, sur une superficie globale de plus de 30 000 hectares. La première phase concerne 16 pôles urbains, couvrant une superficie estimée à 7 875 hectares, avec une capacité d'accueil de 493 559 logements.

Dans le cadre de cette vision, plus de 121 000 logements, toutes formules confondues, ont été implantés au niveau de ces 16 pôles urbains. Parmi eux figurent plus de 109 000 logements relevant de la première tranche du programme AADL 3.

Le dispositif est complété par 859 équipements publics de proximité et structurants, destinés à assurer l'intégration et la complémentarité des futurs quartiers et villes.

Le ministre avait annoncé, en juillet 2025, le lancement des travaux de ces 16 nouveaux pôles urbains dans les wilayas de Djelfa, Blida, Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Jijel, Tlemcen, Constantine, Skikda, Souk Ahras, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Boumerdès et Tissemsilt.

Il convient de préciser que les premières remises concerneront les wilayas où les projets ont atteint un niveau avancé de réalisation, permettant aux bénéficiaires de recevoir leurs logements à compter du 1er novembre. Cette opération doit ainsi donner une traduction concrète à un programme qui repose désormais sur une double ambition : produire des logements et accompagner leur réalisation par des pôles urbains intégrés. Le rendez-vous du 1er novembre apparaît ainsi comme la première grande échéance de livraison d'AADL 3, au moment où le ministère poursuit le déploiement de ses nouveaux pôles urbains à travers le pays.

M. D.

Le programme toujours dans les starting-blocks à Tizi Ouzou

LA PROMESSE de l'AADL 3 se heurte encore aux lenteurs du terrain à Tizi Ouzou. Alors que le précédent programme approche de son achèvement, le nouveau dispositif demeure à un stade embryonnaire sur plusieurs sites, entre travaux de viabilisation inachevés et études toujours en cours. De quoi nourrir les interrogations sur la capacité des chantiers à tenir les échéances annoncées et à répondre aux attentes des milliers de souscripteurs.

La commission de l'urbanisme et de l'habitat de l'APW de Tizi Ouzou, présidée par Akli Takfarinas, a consacré sa réunion du 10 août à l'évaluation des programmes AADL 2 et AADL 3 dans la wilaya. Il faut signaler d'emblée qu'au-delà du simple compte rendu appuyé par des données chiffrées, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission de contrôle et d'évaluation sectorielle que la loi confère aux assemblées élues locales, chargées de suivre la mise en œuvre des politiques publiques sur leur territoire et d'en rendre compte aux citoyens. Selon les données présentées à l'issue des travaux, le programme AADL 2 compte 15 063 logements au total, dont 11 718 unités livrées, soit un taux d'achèvement de l'ordre de 78 %.

Les 3 345 logements restants seraient à un stade de réalisation avancé. Ce chiffre global confirme une tendance déjà observée. En janvier 2026 déjà, des observateurs avaient rapporté que les derniers blocs non livrés du programme, notamment les 2 300 logements d'Oued Aïssi, les 639 de Tamda et les 621 d'Oued Fali, faisaient l'objet de travaux de viabilisation et de confortement avant leur livraison aux bénéficiaires.

Par ailleurs, une partie des unités encore comptabilisées comme « en cours » à la fin du premier semestre 2026 relève d'un programme engagé depuis plus de dix ans, ce qui suscite des interrogations sur les véritables motifs de ces retards.

Le communiqué de l'APW évoque une consistance globale de 5 710 logements pour l'AADL 3.

Il s'agit plus exactement de 2 450 logements pour la première tranche et de 3 260 pour la seconde. À comparer au quota initialement annoncé pour la wilaya, qui avait été évoqué à 5 200 logements répartis entre les communes de Timizart, Aghribs, Mizrana, Azazga et Boudjima.

Il est ainsi facilement observable que l'écart entre ces deux séries de chiffres, dont le communiqué de l'APW ne précise pas l'origine, illustre une difficulté récurrente de lisibilité statistique dans le suivi des programmes de logement.

Sur le terrain, la situation reste, selon les données disponibles, contrastée d'un site à l'autre, avec notamment des retards dans l'achèvement des VRD à Tamda, l'absence d'une station de relevage des eaux usées à Oued Aïssi, un réseau d'assainissement manquant à Draâ El Mizan et un mur de soutènement inachevé à Oued Fali.

Le communiqué de l'APW confirme que la première tranche de l'AADL 3 en est toujours au stade des VRD, avec une relance des chantiers en cours. Un niveau d'avancement qui, sept mois après les premiers constats, ne semble pas avoir connu d'évolution décisive. La seconde tranche n'a, quant à elle, pas dépassé le stade de l'étude architecturale, ce qui repousse mécaniquement toute perspective de livraison à moyen terme.

À l'échelle nationale, le contexte est celui d'une forte pression sociale autour de ce dispositif. Près de 950 000 souscripteurs au programme AADL 3 avaient déjà réglé leur première tranche par voie électronique à l'échelle du pays, selon une annonce du ministère de l'Habitat en mai 2026.

La forte demande accentue la pression à Tizi Ouzou, où des souscripteurs se sont déjà mobilisés pour réclamer l'accélération des chantiers. L'absence du directeur du projet AADL lors de la réunion de l'APW a également été relevée, privant la commission d'un interlocuteur technique essentiel pour évaluer l'avancement du programme.

Au final, si l'AADL 2 approche de son achèvement, l'AADL 3 reste encore à un stade préliminaire. Entre les retards, les travaux de viabilisation et les études en cours, les premières livraisons annoncées avant la fin de 2026 apparaissent difficiles à tenir dans la wilaya.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

WASHINGTON ÉVOQUERAIT L'OPTION NUCLÉAIRE

Téhéran ferme le détroit d'Ormuz aux États-Unis

Considérant les offres de trêve comme une ruse de Washington et d'Israël, l'Iran se prépare à une nouvelle étape du conflit. Téhéran proclame la victoire sur les forces américaines et leur interdit l'accès au golfe Persique et d'Oman, ainsi qu'au détroit d'Ormuz, tandis que la Maison Blanche étudierait l'option nucléaire.



Alors que le processus de négociation entre l'Iran et les États-Unis est dans l'impasse, la situation au Moyen-Orient reste tendue et risque de s'aggraver. Selon le Wall Street Journal (WSJ), Téhéran pourrait se préparer à un nouveau cycle de confrontation avec les États-Unis, en considérant les efforts conjoints de Washington et de Tel Aviv en faveur d'un cessez-le-feu comme une simple manœuvre. Le journal américain, citant des sources, a indiqué que, selon les autorités iraniennes, les négociations actuelles ne seraient qu'un intermédiaire avant le conflit, et que le mémorandum conclu et signé à la mi-juin dernier constituerait une tentative des États-Unis et d'Israël d'atténuer la pression sur l'économie mondiale et de gagner du temps. Les auteurs de l'article ont souligné que la volonté de Téhéran de riposter témoigne d'une profonde méfiance qui pourrait empêcher les deux parties de parvenir à un accord durable permettant de mettre rapidement fin au conflit. Toujours selon le Wall Street Journal, dans le cadre de leurs préparatifs, les responsables iraniens renforcent le contrôle du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) sur l'armée régulière, nomment à des postes clés des vétérans de la guerre contre l'Irak et étendent les opérations de contre-espionnage intérieur, tout en améliorant la production de missiles et de drones. Selon le journal, Téhéran est également en contact avec des combattants du Yémen et d'Irak afin de préparer ses forces à une extension du conflit et à alourdir le fardeau financier des États-Unis. L'objectif principal, selon le WSJ, est d'intensifier la « souffrance » afin d'empêcher toute répétition du conflit. L'Iran déclare le détroit d'Ormuz fermé aux États-Unis Alors que les déclarations du président américain Donald Trump, selon lesquelles « le détroit d'Ormuz deviendra un territoire des États-Unis » une fois qu'il aura « fini de battre l'Iran », ont déjà suscité des critiques, le commandant en chef de l'armée iranienne, le général Amir Hatami, cité par l'agence de presse iranienne Mehr, a déclaré que les États-Unis n'auraient plus le droit d'entrer dans les golfes Persique et d'Oman, ni dans le détroit d'Ormuz. Selon lui, les troupes américaines sont de fait « chassées » : les bases américaines de la région ne pourront pas retrouver leur statut antérieur, et l'Iran ne permettra pas la création de nouvelles installations qui menaceraient l'État islamique. Le général iranien a souligné que Téhéran avait déjà « remporté la victoire sur ce front » et qu'il « consolidait » cette victoire, ajoutant que le locataire de la Maison-Blanche avait cru par « stupidité » que les États-Unis pourraient remporter des succès en Iran. Les déclarations d'Amir Hatami interviennent alors que CNN a fait état d'une réduction significative de la liste des objectifs que les États-Unis se sont fixés en Iran. Selon la chaîne, l'administration Trump a revu ses objectifs dans ce conflit et les a limités à deux points : empêcher Téhéran de se doter d'armes nucléaires et garantir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz afin de maintenir les prix du carburant. Auparavant, la liste de Washington comprenait des points tels que la capitulation totale de l'Iran et le changement de gouvernement iranien. Les États-Unis envisagent-ils d'utiliser à l'arme nucléaire ? Par ailleurs, Washington pourrait envisager des mesures militaires plus radicales : Marjorie Taylor Greene, ancienne membre républicaine de la Chambre des représentants (chambre basse du Congrès américain), a affirmé que le gouvernement américain discuterait, lors de réunions stratégiques, du recours à l'arme nucléaire contre l'Iran.

Selon elle, les autorités américaines examinaient notamment la possibilité d›« abaisser le seuil » d'utilisation des armes de destruction massive, bien que le président américain Donald Trump ait déclaré à plusieurs reprises avoir remporté la victoire dans ce conflit. Elle a appelé la population à « se faire entendre » et à mettre un terme de manière résolue à cette « folie ». Ni la Maison Blanche ni le Pentagone n'ont confirmé ni infirmé cette information. Dans le même temps, les alliés des États-Unis au Moyen-Orient expriment un mécontentement croissant face aux agissements du président américain concernant sa guerre contre l'Iran. Selon le Washington Post, Riyad, Abou Dhabi, Doha et le Koweït craignent l'incohérence de la diplomatie américaine et cherchent à diversifier leurs partenariats dans le domaine de la défense, tout en restant dépendants des États-Unis pour leur sécurité. Des responsables américains expriment également leur inquiétude, évoquant notamment l'absence de stratégie claire de l'administration Trump à l'égard de l'Iran. Certains d'entre eux soulignent la situation particulièrement dangereuse dans laquelle Washington ne dispose plus que d'options complexes, tandis que d'autres affirment qu'il n'y a pas d'issue à la situation actuelle.

R. I.

TURQUIE

Les autorités saisissent 200 kg d'or lors d'une traque du chef fugitif d'un groupe criminel organisé

LA SAISIE est survenue lors de la perquisition d'un entrepôt utilisé par une société liée au suspect en fuite. Les autorités ont interpellé 38 suspects et délivré 32 mandats d'arrêt dans le cadre d'une enquête liant une secte, très influente en Turquie, au blanchiment d'argent. Les forces de l'ordre turques mènent une traque pour appréhender Hilmi Tuna Kurish, le frère en fuite d'Alikhan Kurish, chef de la secte Suleymanjilar, arrêté dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment d'argent. Les investigations ont mené à la découverte et à la saisie de 200 kilos d'or en lingots, d'origine inconnue, pour une valeur de 28 millions de dollars, ce 16 août. Selon la presse locale, la police a perquisitionné un local appartenant à une société dont les activités liées aux produits chimiques n'avaient aucun lien avec le secteur de la joaillerie, contredisant ainsi les rumeurs et les allégations circulant sur les réseaux sociaux concernant cette saisie. 38 personnes interpellées et 32 mandats d'arrêt émis L'enquête menée par la direction de la brigade financière de la police provinciale sous la coordination du parquet d'Ankara a permis d'interpeller 38 individus suspectés d'avoir des liens avec les activités de la secte Suleymanjilar. Un communiqué du parquet a indiqué que tous les suspects avaient été déférés devant le juge d'instruction. Des mandats d'arrêt ont été émis à l'encontre de 32 personnes alors que des mesures de contrôle judiciaire ont été ordonnées pour les six suspects restants.

Selon les médias turcs, d'importants flux financiers ont transité par des sociétés en lien avec les suspects arrêtés dans le cadre de l'affaire. Les autorités évoquent des transactions bancaires se chiffrant à des dizaines de milliards de lires turques et des transferts de fonds internationaux à hauteur de plusieurs milliards de dollars, en plus d'importants dépôts d'espèces et des virements rapides et obscurs entre sociétés. Des membres de la secte Suleymanjilar manifestent à Ankara L'arrestation du chef de la secte Suleymanjilar a été à l'origine d'une manifestation de ses adeptes à Ankara pour protester contre la procédure judiciaire. La secte gère des milliers de centres en Turquie et opère en Allemagne grâce à des financements du gouvernement allemand, selon des sources de presse. Suleymanjilar, qui a été créée au milieu du siècle dernier, est l'une des sectes les plus influentes en Turquie. Les procédures judiciaires contre ses activités ont récemment mené à l'arrestation de 43 de ses membres, selon le ministre turc de l'Intérieur, Mustafa Ciftci.

R. I.

RENTRÉE SCOLAIRE À EL TARF

Vers la réception de onze nouveaux établissements

LE SECTEUR de l'éducation dans la wilaya d'El Tarf sera renforcé à la prochaine rentrée scolaire 2026-2027 par la réception de 11 nouveaux établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement en plus d'autres structures. C'est ce qu'a annoncé, hier, Lakhdar Salami, directeur local des équipements publics.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il s'agit de cinq groupes scolaires dans les communes de Chebaita Mokhtar, de Dréan, Besbès et El Kala (2 groupes), 4 CEM dans la localité de Guergour dans la commune d'El Tarf, El Kala, Ben M'hidi et Besbès et 2 lycées à El Kala et Bouhadjar, appelés à améliorer les conditions de scolarisation et augmenter les capacités d'accueil.

Il s'agit également de l'aménagement de 79 établissements des trois paliers en prévision de la prochaine rentrée scolaire pour une enveloppe financière globale de 292 millions DA par l'exécution de travaux de rénovation de l'étanchéité, d'aménagement des entrées des établissements, de revêtement des cours et de requalification des sanitaires, selon la même source.

Il sera également procédé à la réception de deux unités de dépistage et de suivi de santé scolaire dans la commune de Souarekh pour le palier primaire et à Sidi Kaci dans la commune de Ben M'hidi pour le palier secondaire, selon la même source.

Le même responsable a également fait part de la réception prochaine de deux salles de sports dans les lycées Seraï Ahmed et Bouzeriba Boukhatem dans la commune d'Ain El Assel.

R. R.

RENFORCEMENT DE L'AEP À CONSTANTINE

Les travaux bientôt lancés à Ali Mendjeli

LES TRAVAUX de réalisation d'une station de pompage destinée au renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) des logements de l'extension sud de la circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, seront prochainement lancés. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya. Le projet de réalisation de cette infrastructure hydraulique vise à accompagner le développement urbain de l'extension sud de la circonscription administrative Ali Mendjeli et à contribuer à l'amélioration de l'alimentation en eau potable des populations qui y sont installées où appelées à y résider, selon la cellule de communication de la wilaya.

L'opération a nécessité un montant de près de 30 millions de dinars, avec un délai de réalisation fixé à trois mois, selon les précisions fournies par la même source.

Cette infrastructure devra contribuer au renforcement des capacités d'alimentation en eau potable de cette partie de la circonscription administrative Ali Mendjeli et ce, dans le cadre des efforts visant à accompagner l'extension des nouveaux pôles urbains de la wilaya de Constantine a indiqué la même source.

R. R.

DES SANGLIERS EN MILIEU URBAIN À MÉDÉA

Nécessité d'organiser des battues

La présence des sangliers dans les quartiers périphériques de la ville de Médéa est signalée par des habitants de ces lieux pour s'être trouvés nez à nez avec ces bêtes sauvages à la recherche de nourriture entre les habitations.



Les incendies de ces dernières semaines conjugués à la sécheresse ont poussé ces ongulés à se rapprocher de plus en plus du centre urbain pour trouver facilement de la nourriture débordant des poubelles ou dans les jardins et espaces de plantations fruitières.

Dans les quartiers de Batti et Tala Aïch, sud-est de la ville, les sangliers terrorisent les résidents qui lancent un appel aux autorités afin d'agir pour mettre fin au danger de présence de ces animaux « avant qu'une catastrophe ne survienne ».

A cette pullulation de sangliers s'ajoute la prolifération des chiens errants et autres petits carnassiers qui ont envahi des quartiers situés non loin du centre-ville, dont le quartier M'Sallah, situé à quelques pas des édifices publics tels que la wilaya, le commissariat, l'hôpital, la faculté de droit, entre autres.

Selon le témoignage d'un citoyen de ces quartiers, les sangliers ont énormément proliféré jusqu'à devenir une menace pour les habitants qui craignent pour leurs vies et celles de leurs enfants. Il n'aura fallu que de peu à celui-ci pour avoir réussi à éviter l'attaque d'une laie qui s'était réfugiés de la chaleur avec ses quatre marcassins sous un pied de vigne.

Lui causant une grande frayeur, le même citoyen indiquera que cette espèce de mammifère omnivore a beaucoup proliféré ces derniers temps pour que soit menée une intervention urgente des autorités locales en vue de l'organisation de battues avant qu'un malheur n'arrive.

Parmi les mesures permettant de faire face à une telle situation, c'est de ne pas laisser la nourriture à la portée de ses animaux, et ce, en fermant les poubelles et de ne pas laisser traîner les déchets sur le sol.

D'ailleurs, toutes les municipalités de la wilaya viennent d'être dotées de lots de « conteneurs conformes aux normes techniques et sanitaires, initiative lancée pour améliorer et moderniser le système de collecte des déchets, à éliminer les « points noirs » et l'accumulation anarchique des déchets ».

Cela permet de réduire un tant soit peu les populations de cette espèce qui constitue un danger pour les humains mais aussi un risque d'accidents pour les automobilistes et pour les agriculteurs dont les champs sont souvent retournés et les récoltes détruites.

Mais la solution suggérée pour l'élimination de ces espèces sauvages dangereuses pour l'homme et pour les récoltes : l'organisation de battues en collaboration avec la fédération des chasseurs de la wilaya de Médéa. Car le rôle de cette dernière est important dans la mesure où elle s'est toujours singularisée dans les opérations de nettoyage des forêts dans le cadre de la prévention contre les feux de forêt, procédant à l'enlèvement des résidus et déchets solides laissés par les utilisateurs de la forêt et les randonneurs.

Nabil.B

AFLOU

Inauguration d'un laboratoire d'analyses spécialisées

LE SECTEUR de la santé de la wilaya d'Aflou vient d'être renforcé d'un nouveau laboratoire d'analyses médicales spécialisées susceptible de rapprocher et d'améliorer les prestations médicales de la population. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Fruit d'un investissement privé, cette nouvelle structure devrait assurer ses prestations aux, outre la population locale, régions voisines et leur épargner les longs déplacements vers d'autres structures pour les motifs d'analyses médicales.

Selon le promoteur du projet, Dr. Ahmed Aïfa, cet établissement d'analyses fait partie d'un groupe médical doté également d'un centre de dépistage en diverses pathologies et d'un autre d'hémodialyse, opérationnel depuis près d'une année à la satisfaction de plus de 60 insuffisants rénaux.

Le Dr. Aïfa a détaillé que le centre de dépistage est doté, de son côté, des unités de consultations médicales pluridisciplinaires, en cardiologie, gynécologie, pédiatrie, endocrinologie, diabétologie, traumatologie et neurologie, en sus des services de chirurgie dentaire.

Le même responsable a fait part du développement, en perspective, du projet par l'organisation des sessions de formation en direction des corps médical et paramédical dans le but de l'amélioration des prestations médicales.

Le projet s'insère au titre des efforts fournis pour renforcer, consolider et rapprocher les prestations médicales au grand bonheur de la population, et des patients de la région en particulier leur épargnant les déplacements vers d'autres régions.

R. R.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA MUSIQUE ACTUELLE

Tipaza, entre vestiges et mélodies

Du 27 au 30 août, le port de Tipaza vibrera au rythme de la 14e édition du Festival culturel national de la musique actuelle (FCNMA). Placée sous le slogan « When Music Meets History », cette édition entend créer une rencontre entre les sonorités contemporaines et le riche patrimoine historique de la ville, à travers quatre soirées musicales gratuites au bord de la Méditerranée.

Après plusieurs éditions organisées dans différentes régions du pays, le Festival culturel national de la musique actuelle pose cette année ses valises à Tipaza. La cité antique accueillera quatre soirées consacrées à la création musicale actuelle, dans un cadre exceptionnel où patrimoine, culture et musique contemporaine seront réunis.

Organisée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts et du wali de Tipaza, cette 14e édition se veut comme un nouveau chapitre dans l'histoire du festival. Le choix de Tipaza n'est d'ailleurs pas anodin. Ville méditerranéenne chargée d'histoire, elle constitue un espace privilégié pour faire dialoguer la mémoire du passé avec les expressions artistiques d'aujourd'hui.

Le slogan de cette édition, « When Music Meets History », traduit précisément cette volonté. Durant quatre jours, le public sera invité à découvrir différentes expressions de la musique actuelle dans un site qui porte les traces de plusieurs civilisations ayant marqué l'histoire de la Méditerranée. Ancienne cité du royaume de Juba II, Tipaza fut notamment un important carrefour d'échanges culturels entre les mondes méditerranéen et africain. Son patrimoine archéologique, ses vestiges antiques et son ouverture sur la mer offrent ainsi un décor singulier à cette manifestation dédiée à la création musicale.

En plus des concerts, le festival ambitionne de valoriser la capacité de la culture à rapprocher les générations et à faire dialoguer les différentes formes d'expression artistique. La programmation entend ainsi donner une place aux artistes et aux nouvelles tendances de la musique actuelle, tout en inscrivant leurs prestations dans un environnement patrimonial particulièrement fort.

Le choix du port de Tipaza permettra également d'offrir au public un cadre ouvert et accessible. Les quatre soirées seront gratuites, favorisant une large participation des habitants de la wilaya mais aussi des estivants et des visiteurs présents dans la région à cette période de l'année.

Cette implantation du FCNMA à Tipaza intervient par ailleurs dans une période où la ville connaît une importante affluence touristique. La manifestation vient ainsi renforcer l'animation culturelle estivale et contribuer à faire du patrimoine un espace vivant, ouvert à la création et à la rencontre.

Aymen D.



AIFF 2026

L'appel à films prolongé au 15 septembre

LE FESTIVAL international du film d'Alger (AIFF) donne davantage de temps aux cinéastes. La date limite de soumission des œuvres pour sa 13e édition, prévue du 5 au 12 décembre 2026 à Alger, a été repoussée au 15 septembre. Une nouvelle section, baptisée « Découverte », vient également enrichir la compétition officielle.

Le Festival international du film d'Alger a annoncé, dans un communiqué, la prolongation de son appel à films pour sa prochaine édition. Initialement fixée à une date antérieure, la clôture des inscriptions est désormais arrêtée au 15 septembre 2026 à 23h59.

Cette décision répond notamment aux nombreuses sollicitations reçues par les organisateurs et vise à permettre à davantage de réalisateurs, producteurs et ayants droit de finaliser leurs dossiers et de présenter leurs œuvres dans les meilleures conditions.

Cette prolongation intervient alors que le rendez-vous cinématographique algérois prépare une édition placée sous le signe de la diversité des écritures et du renouvellement des regards. Le festival annonce en effet la création d'une nouvelle section au sein de sa compétition officielle, intitulée « Découverte ».



Cette nouvelle catégorie entend donner une visibilité particulière aux cinéastes émergents et aux propositions qui se distinguent par leur singularité. Elle sera ouverte à plusieurs formes cinématographiques, notamment la fiction, le documentaire, l'animation et l'expérimental.

Par cette initiative, le festival souhaite accompagner l'émergence de nouvelles voix et mettre en avant des œuvres capables d'apporter des regards différents sur le monde contemporain. La section « Découverte » devrait ainsi constituer un espace privilégié pour les jeunes auteurs et les cinéastes dont les démarches artistiques témoignent d'une volonté d'explorer de nouvelles formes narratives et esthétiques.

La création de cette section s'inscrit dans une démarche plus large visant à diversifier la programmation et à favoriser la rencontre entre des cinématographies établies et des œuvres porteuses de nouvelles sensibilités.

La participation au festival demeure gratuite. Les candidats peuvent soumettre leurs films via la plateforme FilmFreeway ou à travers le site officiel du Festival international du film d'Alger.

Les conditions d'éligibilité, notamment celles relatives à la durée des œuvres et aux dates de production, restent inchangées. Les modalités techniques de soumission demeurent également les mêmes. Les réalisateurs, producteurs et ayants droit sont invités à prendre connaissance du règlement actualisé avant de procéder à leur inscription.

Aymen D.

LE COMÉDIEN ABDELAZIZ GUERDA S'ÉTEINT À 80 ANS

Derrière lui, des décennies de scène et d'écran

LE COMÉDIEN Abdelaziz Guerda est décédé hier à l'âge de 80 ans, laissant derrière lui une carrière de plusieurs décennies au théâtre, au cinéma et à la télévision. Né en 1946 à la Casbah d'Alger, l'artiste avait réussi à s'imposer comme l'un des visages familiers du paysage audiovisuel et théâtral algérien.

Abdelaziz Guerda avait commencé sa carrière sur les planches avant de faire progressivement son entrée dans le cinéma, notamment à partir des années 1980. Il apparaît ainsi dans « Hassan Taxi », réalisé par Mohamed Slim Riad, avant de poursuivre son parcours avec plusieurs productions qui ont marqué le cinéma algérien.

Parmi ses rôles les plus remarqués figure celui du cafetier Messaoud dans « L'Honneur de la tribu » de Mahmoud Zemmouri. Il participe également à « Morituri », ainsi qu'à « Serkadji, Barberousse », œuvre consacrée à la mémoire des résistants algériens emprisonnés durant la période coloniale.

Mais c'est surtout le petit écran qui lui apporte une large reconnaissance auprès du public. Abdelaziz Guerda devient notamment l'un des visages de « Ness Mlah City », série devenue culte et diffusée entre 2004 et 2006. Il y interprète différents personnages au fil des épisodes, démontrant une capacité à passer d'un registre à l'autre avec naturel et efficacité. Son parcours télévisuel s'est également enrichi avec sa participation à « Sebaâ Hjarate », ainsi qu'à d'autres productions populaires, parmi lesquelles « Dar El Bahdja » et « Sultan Achour 10 ». Autant de rendez-vous qui ont permis à plusieurs générations de téléspectateurs de retrouver régulièrement son visage et son jeu.

Parallèlement à ses apparitions à l'écran, Guerda est resté attaché au théâtre, son premier espace d'expression artistique. Il a continué à se produire sur les planches jusque dans les années 2010, notamment dans la pièce « Super Miiir », poursuivant ainsi une activité scénique qui avait accompagné une grande partie de sa vie professionnelle.

Au fil des années, Abdelaziz Guerda s'était distingué par une présence discrète mais constante dans la création algérienne. Sans rechercher les premiers rôles à tout prix, il savait donner une identité aux personnages qu'il incarnait et s'inscrire naturellement dans les univers des œuvres auxquelles il participait.

A. D.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la ville
Et de l'Aménagement du Territoire
Agence Nationale de l'Amélioration Et du Développement du Logement -AADL-
Direction Régionale Alger Ouest

Programme des 15 000/200 000 logements Zone 02 « location – vente » AADL 03

1ère MISE EN DEMEURE

Marché **N°01/DRAO/2026** du **20/01/2026**

Entreprise « SARL ZYF CONSTRUCTION »

L'entreprise « **SARL ZYF CONSTRUCTION** » Sise (siège social) : **Rue ZIGHOUD YOUCEF, Cité 01 Novembre 1954, Section 102 GP 109 BOURJ BOU ARRERIDJ**. Titulaire du marché **N°01/DRAO/2026** du **20/01/2026** portant sur La Réalisation des **96/500 logements « Lot 01 »** Location-Vente en tous corps y compris les travaux de viabilisation « Réseaux Tertiaires » sis à POS 19 Commune de **DJELFA**. Wilaya de **DJELFA.**

- Vu l'ordre de service N°01 notifié le 20/01/2026 relatif au démarrage des travaux ;
- Vu Rapport établie par le Directeur des projets de la wilaya de Djelfa en date du 26/04/2026 signalant le retard des travaux et le non-respect des conditions du chantier ;
- Vu la visite de chantier effectué par le directeur générale adjoint et le directeur régional en date du 04/05/2026 signalant l'instruction les directifs suivants :
  - La mise en service de la centrale à béton
  - Le renforcement des effectifs de la main-d'œuvre
  - Le lancement des quatre lots prévus
- Vu le procès-verbal établi par le bureau d'étude de suivi en date du 17/05/2026 signalant :
  - Le non-respect des engagements de l'entreprise au conformément aux avancements des travaux ;
  - Le manque flagrant de moyens humains et matériels présent sur le chantier ;
  - Le non démarrage de ferraillage du radier de fondations des six (06) blocs ;
  - Absence d'évacuation des déblais et remblais du chantier, signaler en date du 12/05/2026 ;
- Vu Rapport établie par le directeur des projets de la wilaya de Djelfa en date du 20/05/2026 signalant le non-respect flagrant des engagements afin de renforcés la main d'œuvre qualifié ;
- Vu l'arrêt de l'installation la centrale à béton ;
- Vu le non-respect de l'entreprise des consignes et recommandations édictées sur divers procès-verbaux de chantier allant dans le sens de relancer les travaux et le renforcement du chantier en moyen humains.

L'entreprise « SARL ZYF CONSTRUCTION » élisant domicile au : Rue ZIGHOUD YOUCEF, Cité 01 Novembre 1954, Section 102 GP 109 BOURJ BOU ARRERIDJ. Est mise en demeure de :

- Transmettre un nouveau planning de réalisation détaillé et actualisé (avancement prévisionnel des travaux, mains d'œuvre, approvisionnement en matériaux de construction) ;
- Renforcer le chantier en moyens humains (main d'œuvre qualifiées) afin d'augmenter le rythme des travaux ;
- Redynamiser le chantier et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement du projet afin de respecter les délais prévus ;
- Relancer les travaux de chantier d'une manière effective afin de rattraper le retard causé ;
- Installer sur le chantier, des équipes de travail successives organisées en triple brigades (3x8) assurant un travail continu.

Un délai de **Huit (08) jours** à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux et /ou le BOMOP, est accordé à l'entreprise pour s'y conformer, faute de quoi des mesures coercitives réglementaires seront appliquées à son encontre.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616028014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS
OFFICE NATIONAL DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS PROTEGES

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N°12/OGEBC/2026

Vu le procès-verbal **N°65/COPEO/2026** du **08/07/2026** de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres. L'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés Déclare **l'infructuosité** de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°12/OGEBC/2026** du **21/05/2026** portant :

« Travaux de sécurisation et de mise en valeur du musée et site archéologique de KALAA DE BENI HAMAD A M'SILA »
Lot 01 : Système Anti Incendie Et Anti Intrusion
Lot 02 : Clôture Et Mur De Soutènement

Le recours est introduit dans un délai de dix (10) jours à partir de la date de publication du présent avis.

Le recours éventuel doit être introduit auprès du secrétariat de la commission sectorielle des marchés au niveau du palais de culture Moufdi Zakaria,Plateau des Annassers Alger.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616028024

---

cosider Travaux Publics كوسيدار

NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°164/2026

La société COSIDER Travaux Publics lance un Appel d'Offres National Restreint portant sur :

La fourniture de GNT 0/31.5 et enrochement 0/200, répartie en deux (02) lots identiques, pour le projet réalisation de la ligne minière Est, Tronçon Annaba Bouchegouf.

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises exploitant des carrières, disposant d'un permis/titre minier ou d'une autorisation d'exploitation en cours de validité, situées dans un périmètre n'excédant pas 180 KM du site du projet.

Cosider Travaux Publics procédera à la vérification de la distance entre la carrière et le site du projet, et établira un procès-verbal signé par les deux parties.

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou deux lots et peuvent être attributaires d'un seul lot.

Le soumissionnaire devra joindre dans son offre une caution de soumission d'un montant supérieur ou égal à 1% du montant de l'offre en Toutes Taxes Comprises.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement en espèces de **Quinze Mille Dinars Algériens (15 000,00 DA)** à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger

Les offres constituées de tous les documents exigés par le présent cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant identification du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante **''Offre technique''** ou **''Offre financière''**, selon le cas. Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°164/2026
La fourniture de GNT 0/31.5 et enrochement 0/200, répartie en deux (02) lots identiques, pour le projet réalisation de la ligne minière Est, Tronçon Annaba Bouchegouf.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA – ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP, ou la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent vingt (120)** jours après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616103025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya Bordj Badji Mokhtar Avis D'appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N20/2026
Daïra Bordj Badji Mokhtar Après Dinfructuosité Avis D'appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N13/2026
Commune Bordj Badji Mokhtar .
N° d'Identification Fiscal: 098401259004528

LE président de l'APC de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales portant : **Entretien des chemins communaux.**
Dans le cadre de l'opération
Suivi, Entretien des chemins communaux

Les entreprises publiques ou privées ou groupement solidaires d'entreprises qui remplissent les conditions minimales énumérées ci-dessous se rapprocher du Bureau du marché de commune de Bordj Badji Mokhtar pour consulter ou retirer le cahier de charge contre paiement **10.000.00 DA Dix mille dinars Algérien**

- **Capacités professionnelles :**
- Les soumissionnaires doivent avoir un qualification et classification professionnelles en Travaux Publics – Activité Principale ou secondaire– classé à la catégorie Cinq (5) ou plus, valide d'ouverture des plis.
- **Capacités techniques :**
- Avoir déjà réalisé au moins un projet routier (réalisation neuve, renforcement ou réhabilitation) , d'un tonnage de 2500 T et plus de consistance revêtement en Béton Bitumineux , durant les dix (10) dernières années . Justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les services contractants publics.
- Avoir une Poste d'enrobé justifier par catre grise avec attestation d'assurance en cours de validité le jour d'ouverture des plis ou facture d'achats et PV d'huissier.

1- **Le contenu du fichier d'affichage:**
- Les offres doivent comporter: **dossier de candidature**, **L'offre technique** et **L'offre financière**, accompagnées des documents mentionnés dans les instructions aux soumissionnaires; Article n ° 08 Page n ° 15 et 16

2- **Préparation et soumission des offres:**
- Le " **dossier de candidature** ", " **L'offre technique** " et " **L'offre financière** " sont placés dans des enveloppes séparées et bien fermées. Chacune d'elles montre le nom de l'institution exposante La référence et l'objet de l'appel d'offres et Il comprend les mots "**dossier de candidature**", "**L'offre technique**" et " **L'offre financière**" incluent les cas.
Ces enveloppes doivent être placées dans une autre enveloppe scellée et masquée et ne chargée qu'une phrase

A Monsieur :
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLE POPULAIRE DE LA COMMUNE DE BORDJ BADJI MOKHTAR
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°: ..... / APC-BBM/ 2026
Projet : " Entretien des chemins communaux. "
Dans le cadre de l'opération: Suivi, Entretien des chemins communaux
À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Le Dernière délais du dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres à 21 vingt et un jours à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP** ou dans La presse électronique **de 8h00** À **12h00** au bureau du marché de la commune de Bordj Badji Mokhtar.

L'ouverture des plis qui aura lieu le mémé jour de la date limite de dépôt des offres à **14H00** au siège de L'APC de Bordj Badji Mokhtar (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant Au même endroit et au même moment) Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616028100

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــــــة تيبـــــــازة
مديريـة التقنيـن والشـؤون العامـة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعـات
مكتب نـزع الملكيـة و المنازعـات

قرار رقم 1541 مؤرخ في 10 ديسمبر 2026 يتضمن فتح تحقيق مسبق لإثبات المنفعة العمومية لمشروع توسعة القطب الحضري على مستوى بلدية سيدي أعمر لفائدة الدولة (وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية).

إن والـــي ولايـــة تـيبـــازة ،

- بمقتضى الأمر رقم 75- 58 المؤرخ في 26 سبتمبر 1975 المتضمن القانون المدني ، المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 84 – 09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبـلاد ، المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 90 – 25 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتعلق بالتوجيه العقاري ، المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 90 – 29 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة و التعمير ، المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 90 – 30 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون الأملاك الوطنية ، المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 91 - 11 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من اجل المنفعة العمومية ، المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 11- 10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلديـة ، المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 12- 07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولايـة ، لاسيما المادتين 110 و 111 منه ،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 27 أكتوبر 2025 المتضمن تعيين السيد محمد أمين بن شاولية واليا لولاية تيبـازة ،
- بمقتضى المرسوم التنفيـذي رقم 93 – 186 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المتضمـن تحديـد كيفيـات تطبيـق القانون رقم 91- 11 المؤرخ في 1991/04/27 المحدد لقواعد نزع الملكية من اجل المنفعة العمومية ، المتمم ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94 - 215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها، المعدل ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95- 265 المؤرخ في 09 سبتمبر 1995 المحدد لصلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها ، المعدل و المتمم ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 12 –427 المؤرخ في 16 ديسمبر 2012 المحدد لشروط و كيفيـات إدارة و تسيير الأملاك العمومية و الخاصة التابعـة للدولـة ،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 24- 317 المؤرخ في 29 سبتمبر 2024 المتضمـن إلغاء تصنيـف قطع أراض فلاحيـة موجهة لإنجـاز أقطاب عمرانية على مستوى ولايات البليدة و جيجل و تيبازة ،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 57 المؤرخ في 26 جانفي 1993 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية للمشاريع الكبرى لقطاع التجهيز ،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 07 المؤرخ في 11 ماي 1995 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية ،
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 43 المؤرخ في 02 سبتمبر 2007 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العموميـة في إطار البنى التحتية ذات البعد الوطني و الإستراتيجي ،
- بنـاء على القرار الصادر عن وزارة الداخلية و الجماعات المحلية و النقـل بتاريخ 29 مارس 2026، المحدد للقائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2026 ،
- بنـاء على المراسلة الصادرة عن مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء لولاية تيبازة رقم 2457 المؤرخة في 06 أوت 2026 المتضمنة الملف المطلوب لمباشرة إجراءات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية الخاصة بمشروع توسعة القطب الحضري على مستوى بلدية سيدي أعمر لفائدة الدولة (وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية) ،

باقتراح من مديـر التقنيـن والشؤون العامـة ،

– يقـــرّر ما يلـــي –

المـادة الأولى: يعلـن عـن فتـح تحقيـق مسبـق لإثبات المنفعـة العموميـة لمشروع توسعة القطب الحضري على مستوى بلدية سيدي أعمر لفائدة الدولة (وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية) .

المـادة 2 : تمنح مدة خمسة عشرة (15) يوم ابتداء من انقضاء آجال نشـر هـذا القرار لإجراء التحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية لعملية نزع الملكيـة من أجل المنفعة العمومية الخاصـة بمشـروع توسعة القطب الحضري على مستوى بلديـة سيدي أعمر لفائدة الدولـة (وزارة السكن و العمران و المدينـة و التهيئة العمرانيـة) .

المـادة 3: تتكون لجنة التحقيق المسبق من السّادة:

- سيدمو أبو بكر	مهندس دولة في الزراعة	مديرية المصالح الفلاحية	رئيسا
- باحمد لزهر	مهندس دولة رئيسي	مديرية الرّي	عضوا
- عريج زهير	تقني في السكن و العمران	مديرية السكن	عضوا

المـادة 4 : يضع المحافظون وثائق وكذا سجل التحقيق ومخطط الوضعية للمشروع ببلدية سيدي اعمر لمدة خمسة عشرة (15) يوما متتالية إبتداءا من تاريخ استلام هذا القرار حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة 09:00 إلى الساعة 12:00 صباحـا ومـن الساعـة 13:00 إلى الساعـة 16:00 مسـاءا مـاعـدا أيـام العطـل القانونية، وتـدون ملاحظاتهـم وجويـا بسجـل مرقـم وموقـع من طـرف السيـد مدير التقنين و الشؤون العامة ممثلا للوالي، تسجل فيه الاقتراحات والتحفظات .

المـادة 5 : يمكن للجنة التحقيق المسبق العمل بمقر المجلس الشعبي البلدي للبلدية المعنية أو أي مكان عمومي تختاره لذلك .

المـادة 6 : لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يطلعون عليها أثناء أداء مهامهم .

المـادة 7: بعد انقضاء فترة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار ، يغلق السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظات المدونة الملحقة للسجل ويحررون تقريرا يستعرضون فيه استنتاجهم بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع بصريح العبارة و يرسلونه إلى السيد الوالي خلال مدة 05 أيام إبتداء من انتهاء المدة المحددة في المادة الثانية من القرار .

المـادة 8 : تبلغ البلدية المعنية نسخة من نتائج التقرير إلى المعنيين بناء على طلبهم، عند الاقتضاء .

المـادة 9: يجب أن يكون هذا القرار موضوع شهر في مركز البلدية المعنية وموضوع نشر في يوميتين وطنيتين، وذلك قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق .

المـادة 10: تتكفل مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء كممثل لوزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية بتعويض أعضاء لجنة التحقيق المعينة في المادة الثالثة (03) من هذا القرار حسب كيفيات ونسب مصاريف المهمات الممنوحة للموظفين وفقا للتنظيم المعمول به .

المـادة 11: تكلف السيّدات و السّادة : الأمينة العامة للولاية ، مدير التقنين والشؤون العامة ، مدير أملاك الدولـة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مديرة السكن، مدير التجهيزات العمومية ، مدير المصالح الفلاحية ، مديرة الأشغال العمومية ، مدير مسح الأراضي و الحفظ العقاري، مدير الضرائب، أميـن خزينـة الولايـة، رئيس دائرة سيدي أعمر و رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيدي أعمر كل فيما يخصه، الأمر بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مدونة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616027761

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE TINDOUF
NIF OPGI : 000337064208862

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMAL N°....09.../2026

Le Directeur Général de l'OPGI de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence capacité minimal pour : PROJET ACHEVEMENT 66/100/ 200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS ANNEE 2022 TYPE F3 INDIVIDUEL DUPLEXE EN TOUT CORPS D'ETAT (TCE) AU POS EL HIKMA TINDOUF.
-LOT A-01 : ACHEVEMENT DE 66 LOGEMENTS

- Qualification principale ou secondaire travaux Bâtiment catégorie 02et plus.
- Ayant réalisé des projets bâtiment logement ou équipement public d'un montant cumulé supérieur ou égal à 20 000 000,00DA (justifié par des attestations d'exécution ou de bonne exécution délivrée par le maitre de l'ouvrage public.
- Cumul du Montant de chiffre d'affaire de l'entreprise supérieur ou égal à 5 000 000,00 DA pour les Cinq années (-2021-2022-2023-2024-2025) a justifiés par les bilans ou C20. visé par les services impôt.
- Peuvent retires le cahier des charge contre un palement de frais de reproduction de (5 000,00 DA) auprès de l'OPGI a haï El Moustakbel Tindouf.

-Toutes entreprises justifiées les moyens humains et matériels devront remplis le mémoire technique .
-Le marche sera attribué au moins disant financier

01: Le dossier de candidature se compose de : voir cahier des charges
02. l'offre technique se compose de: voir cahier des charges
03. L'offre financière se compose de : voir cahier des charges

▪ L'ensemble des pièces ci-dessus devra être paraphées, datées et signées par la personne physique ou morale habilité à cet effet.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plan figurant au dossier d'appel d'offres. La présentation d'une offre non conforme au dossier d'appel d'offres s'effectuera aux risques du soumissionnaire. Les soumissions qui ne répondraient pas pour l'essentiel aux conditions arrêtées dans le dossier d'appel d'offres, seront rejeté purement et simplement Les offres doivent être déposées sous triple plis fermés et anonyme avec la mention

« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence capacité minimal n° : 09.../2026 pour : ACHEVEMENT 66/ 100/200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS ANNEE 2022 TYPE F3 INDIVIDUEL DUPLEXE EN TOUT CORPS D'ETAT (TCE) AU POS EL HIKMA TINDOUF.
-LOT A-01 : ACHEVEMENT DE 66 LOGEMENTS
. - Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des plis-
Adressé à Monsieur : **le Directeur Général de l'OPGI de la Wilaya de Tindouf.**

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et la presse électronique et portail electronique et les offres déposées au Bureau Marché de l'OPGI de Tindouf le dernier jour de la duré de préparation des offres de 8 h 00 à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.
L'ouverture des plis (dossier candidature et offre technique et offre financier) aura lieu le même jour en séance publique à 14H00 au siège de l'OPGI de la Wilaya de Tindouf.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis (dossier candidature offre Technique et offre Financière).

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616027980

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
N.I.F N°09841001 5001 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 08.../DAL/2026**

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira lance un avis d'Appel d'offres national ouvert relatif à : **ACQUISITION D'AMBULANCES.**

Est autorisé à soumissionner pour la réalisation de prestations susmentionnées tout fabriquant, importateur ou concessionnaire agrées dans le domaine, de statut public ou privé résident sur le territoire algérien disposant un registre de commerce dans le domaine d'activité objet du cahier des charges.

Les fournisseurs intéressés par cet avis peuvent retirer Le cahier des charges au niveau du siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Bouira, nouveau siège de la wilaya de Bouira.

Les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant l'objet de l'appel d'offres ainsi que la **mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière »**, selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°...08../DAL/2026
"ACQUISITION D'AMBULANCES "
.« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BOUIRA. »

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (voir article **N° 04** du cahier des charges instructions aux soumissionnaires-**page 26**)

Le soumissionnaire retenu doit présenter les copies originales des documents Pour le service contractant afin de s'assurer en effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre vingt (90) jours** augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de L'administration Locale).

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont **fixés à 15 jours de 08h00 à 11 h 00 à** compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux, la presse électronique ou le BOMOP.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **11h 15**, (cette date tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616028005

CAN FÉMININE 2026

Mondial validé et médaille en poche : Le triomphe total des Algériennes à la CAN 2026

Troisièmes de la CAN féminine 2026 et qualifiées pour leur premier Mondial, les Vertes ont signé un parcours historique, accompagné d'une importante récompense financière versée à la FAF en prime.



Placée dans un groupe relevé, l'Algérie a parfaitement lancé sa CAN féminine 2026 en dominant le Sénégal (2-0). Battues ensuite par le Maroc (0-1), les Vertes ont validé leur qualification en s'imposant contre le Kenya (2-0), terminant deuxièmes avec six points. En quarts, elles ont renversé la Côte d'Ivoire (2-1) avant de céder face au Malawi en demi-finale (1-3). Leur aventure s'est achevée par une victoire aux tirs au but contre le Maroc, après un nul (1-1) et une égalisation de Lina Boussaha.

Grâce à ce succès dans la petite finale, les joueuses de Farid Benstiti ont offert au football féminin algérien sa première médaille de bronze continentale. Elles ont également atteint le dernier carré de la CAN pour la première fois. Cette qualification en demi-finale leur avait déjà permis de décrocher directement leur billet pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil. L'Algérie participera donc au premier Mondial féminin de son histoire, récompensant les progrès réalisés par cette sélection.

Ce parcours historique s'accompagne d'une importante récompense financière. Avec une dotation globale portée à 5,8 millions de dollars, la CAF a réservé 500 000 dollars à l'équipe classée troisième. La Fédération algérienne de football devrait ainsi percevoir cette somme au titre du classement final des Vertes. Les 150 000 dollars annoncés comme minimum garanti à chaque participant représentent un plancher et ne doivent pas être ajoutés automatiquement à cette prime.

L'ALGÉRIE REMPORTE LE PRIX DU FAIR-PLAY DE LA CAN FÉMININE 2026

Dimanche, en marge de la finale de la CAN féminine 2026 organisée au Stade Moulay El Hassan de Rabat, les joueuses de l'Algérie ont reçu leurs médailles de bronze, remportées la veille face au Maroc (1-1, 3-2 tab) mais également une deuxième distinction. Avant de rejoindre le podium avec ses coéquipières pour recevoir leurs médailles de bronze des mains de Gianni Infantino, président de la FIFA, et de Patrice Motsepe, président de la Confédération africaine de football, la capitaine de la sélection algérienne, Sofia Guellati, a été invitée à venir une première fois pour recevoir un autre trophée.

En effet, le Groupe d'Étude Technique de la CAF a attribué le prix du fair-play à l'Algérie. Parmi les équipes arrivées dans le dernier carré, l'Algérie est celle qui a reçu le moins de cartons : 6 jaunes et un rouge. Contre 10 jaunes et 2 rouges pour le Malawi, 15 jaunes pour le Cameroun et 9 jaunes pour le Maroc. A travers cette récompense symbolique, l'Algérie se voit doublement récompensée de sa performance historique à la CAN féminine, ponctuée d'un parcours inédit jusqu'en demi-finales, mais également d'une première qualification pour la Coupe du monde féminine 2027.

Au-delà du bronze : Pourquoi Benstiti privilégie la manière à la médaille

ARTISAN du parcours historique des Vertes à la CAN féminine 2026, le sélectionneurs de l'équipe nationale algérienne féminine, Farid Benstiti, savoure la médaille de bronze, tout en plaçant la progression collective au-dessus du résultat.

Farid Benstiti a définitivement inscrit son nom dans l'histoire de la sélection féminine algérienne. Avant son arrivée, les Vertes n'avaient jamais atteint le dernier carré d'une Coupe d'Afrique des Nations ni obtenu leur qualification pour une Coupe du monde. Sous sa houlette, elles ont réussi ces deux exploits avant de décrocher une première médaille continentale en terminant troisièmes de la CAN féminine 2026.

Interrogé en zone mixte après la victoire contre le Maroc lors de la petite finale, le sélectionneur national a été invité à mesurer la portée de cette médaille historique. « Elle représente beaucoup de travail, mais surtout le bon travail accompli avec les joueuses, le staff et la Fédération. Cette médaille est très importante, car elle constitue un cadeau pour tout le monde. Nous avions cet objectif et nous sommes très heureux de l'avoir atteint. C'est quelque chose de très important pour nous », a déclaré Benstiti.

Le technicien franco-algérien a néanmoins souhaité mettre en avant le contenu proposé par son équipe. « Félicitations à tout le monde. Personnellement, ce qui me fait le plus plaisir, c'est d'avoir vu, depuis le banc, l'équipe produire du beau jeu. Même lorsque la rencontre est devenue difficile, les joueuses ont continué à bien jouer et à construire collectivement pour porter le ballon dans le dernier tiers adverse. »

Au-delà du résultat et de la médaille de bronze, Benstiti retient donc la progression collective de ses joueuses. « Pour moi, il est très important de bien jouer. Nous pouvons évidemment être très heureux du titre… pas du titre, mais de cette médaille. Toutefois, nous sommes surtout satisfaits parce que nous avons bien joué. Ma plus grande satisfaction vient davantage de la qualité de notre prestation que de la médaille elle-même. »



Sacre historique du Cameroun à la CAN féminine 2026 !

AU TERME d'un match à sens unique, le Cameroun a décroché la première CAN féminine de son histoire en surclassant le Malawi 3-0 ce dimanche en finale au Stade Moulay El Hassan de Rabat, au Maroc. Marie Ngah Manga, auteure d'un doublé (20e, 45e+3), et Naomi Eto (29e) ont marqué. Revivez le DIRECT commenté du match.

Après trois échec en finale en 2004, 2014 et 2016, le Cameroun voulait croire que cette année serait enfin la sienne et qu'il inscrirait son nom au palmarès de la CAN féminine. En face, le Malawi rêvait d'un sacre dès sa première participation, porté par ses deux sœurs stars Tabitha et Temwa Chawinga.

LA MEILLEURE JOUEUSE DE LA CAN FÉMININE 2026, C'EST MONIQUE NGOCK

A la surprise générale, c'est sa coéquipière Monique Ngock qui a en effet eu les faveurs du Groupe d'Étude Technique de la Confédération africaine de football (CAF). A 21 ans, la milieu de terrain transférée cet été de Fleury au Washington Spirit a elle-même eu l'air surprise lorsqu'elle a entendu son nom retentir dans le Stade Moulay El Hassan de Rabat. Elle a semblé demander confirmation à une coéquipière, avant de faire le show pour se rendre sur le podium en faisant mine de boîter. Le tout avec ses lunettes de soleil sur le visage, comme toute son équipe !

MICHAELY BIHINA TERMINE MEILLEURE GARDIENNE DE LA CAN FÉMININE 2026

Michaely Bihina devra quant à elle se contenter du titre de meilleure gardienne, tandis que Marie Ngah Manga, une autre prétendante au titre de meilleure joueuse, mais qui a connu un gros passage à vide avant son doublé en finale, repart bredouille.

Elle compte 5 buts, comme Temwa Chawinga notamment, mais la Malawite, elle aussi candidate au titre de meilleure joueuse mais auteure d'une finale ratée, la devance pour le titre de meilleure buteuse en raison de ses deux passes décisives au compteur.

MERCATO

Dortmund fixe ses conditions pour Bensebaïni

Le mercato estival pourrait encore réserver quelques surprises concernant Ramy Bensebaini. Alors que l'international algérien se prépare normalement avec le Borussia Dortmund pour la nouvelle saison, son nom circule de nouveau parmi plusieurs clubs européens.



Galatasaray et Naples seraient notamment intéressés par le profil du défenseur algérien. D'après les informations rapportées par le journaliste Ekrem Konur, les deux formations souhaitent profiter de la situation contractuelle de Bensebaini, dont le bail avec le club allemand arrive à son terme en juin 2027. Une situation qui pourrait en théorie faciliter son départ, mais Dortmund ne semble pas disposé à le laisser partir gratuitement.

Le BVB aurait en effet fixé une condition claire : Bensebaini restera au club jusqu'à l'expiration de son contrat, sauf si une offre financière jugée satisfaisante arrive sur la table durant ce mercato. Autrement dit, Dortmund souhaite soit conserver son défenseur pour la saison à venir, soit récupérer une indemnité de transfert avant de lui ouvrir la porte.

Cette position intervient alors que Galatasaray connaît déjà bien le dossier. Le club turc avait précédemment manifesté son intérêt pour le latéral gauche algérien et revient désormais à la charge, tandis que Naples s'est également positionné sur le joueur. Arrivé à Dortmund à l'été 2023 après son passage au Borussia Mönchengladbach, Bensebaini s'est engagé pour quatre saisons. Il lui reste donc une année de contrat, offrant au club allemand une dernière opportunité de réaliser une rentrée financière avant une éventuelle arrivée en fin de bail. Pour l'heure, aucune offre officielle n'aurait suffisamment convaincu le Borussia Dortmund.

L'avenir de Bensebaini reste donc ouvert, avec Galatasaray et Naples à l'affût. Une offensive concrète pourrait toutefois rapidement changer la donne.

AMIN CHIAKHA À ROSENBORG : UN TRANSFERT HISTORIQUE EN VUE !



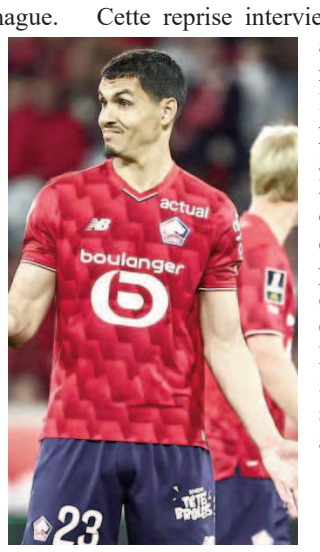
Après une première expérience en prêt décevante sous les couleurs de Vejle, la seconde pige d'Amin Chiakha à Rosenborg est en train de faire sensation dans tout le football norvégien. L'attaquant international algérien domine actuellement le classement des meilleurs buteurs de l'Eliteserien et évolue sur une dynamique tout simplement irrésistible. Auteur d'au moins une réalisation lors de chacune de ses six dernières sorties officielles — pour un total impressionnant de 7 buts et 2 passes décisives durant cette période —, Chiakha déborde de confiance et franchit un cap majeur dans sa jeune carrière. Face à de telles prestations, la direction de Rosenborg s'est résolue à lever l'option d'achat du joueur, juste quelques semaines après les déclarations de son entraîneur Freyr Alexandersson qui laissaient présager le contraire : « Je ne me souviens plus exactement du montant, mais c'est une somme plus importante que ce que nous avons actuellement dans les caisses. » Les performances éblouissantes de l'Algérien ont convaincu les décideurs de Rosenborg de casser la tirelire pour sceller l'opération.

D'après les informations révélées par le quotidien Tipsbladet, la direction de Rosenborg a d'abord tenté de négocier une baisse du prix auprès du FC Copenhague. Face au refus du club danois, le club norvégien a finalement cédé et informé son homologue scandinave de son intention de lever l'option d'achat fixée à 5 millions d'euros. Si la transaction se conclut à ce montant, Chiakha deviendra purement et simplement le transfert le plus cher de l'histoire du championnat norvégien.

DÉBUTS CAUCHEMARDESQUES POUR AÏSSA MANDI

Titularisé dès la première journée de Liga, Aïssa Mandi a disputé l'intégralité de la rencontre, mais ses débuts avec Levante ont été assombris par une lourde défaite contre l'Espanyol dimanche. Pour la première journée de Liga, Luís Castro n'a aligné qu'une seule recrue au coup d'envoi : Aïssa Mandi. Revenu en Espagne après son passage à Lille, le défenseur algérien a été titularisé dans l'axe du Levante sur la pelouse de l'Espanyol et a disputé l'intégralité de la rencontre. Ses débuts ont toutefois tourné au cauchemar.

Levante s'est incliné 3-0, puni par un doublé de Roberto Fernández aux 4e et 39e minutes, puis par Tyrhys Dolan à la 79e. Comme la défense valencienne, Mandi a souffert face à l'intensité et à l'efficacité des Catalans, dominateurs dès l'entame. Cette reprise intervient moins d'un mois après l'annonce de sa retraite internationale. Critiqué pour ses prestations avec l'Algérie au Mondial 2026, le champion d'Afrique 2019 a quitté les Verts après près de treize années et 123 sélections. Concentré sur Levante, le joueur de 34 ans devra apporter son expérience pour aider le club à réagir.



ARSENAL SURCLASSE MAN CITY (3-0), AÏT-NOURI RESTE SUR LE BANC

ARSENAL a parfaitement lancé sa saison en dominant largement Manchester City (3-0), dimanche à Cardiff, à l'occasion du Community Shield. Une victoire maîtrisée de bout en bout qui permet aux Gunners de décrocher le 18e trophée de leur histoire dans cette compétition. Il n'aura fallu que 23 secondes aux hommes de Mikel Arteta pour ouvrir le score. Profitant d'une défense mancunienne mal alignée, Myles Lewis-Skelly a lancé Riccardo Calafiori en profondeur, permettant à Arsenal de prendre rapidement les commandes. Les champions d'Angleterre ont ensuite poursuivi leur domination et ont fait le break à la 28e minute grâce à Kai Havertz, parfaitement servi par Christos Tzolis. Le Grec s'est encore illustré au retour des vestiaires en délivrant une nouvelle passe décisive, cette fois pour Martin Odegaard, qui a porté le score à 3-0 dès la 48e minute. Du côté de Manchester City, le défenseur international algérien Rayan Aït-Nouri, arrivé cet été, n'a pas participé à la rencontre. Le latéral gauche est resté sur le banc durant toute la partie. Avec cette prestation convaincante, Arsenal aborde avec confiance son entrée en Premier League, prévue vendredi face à Coventry. Pour Manchester City et son nouvel entraîneur Enzo Maresca, qui dirigeait son premier match officiel sur le banc mancunien, le chantier s'annonce déjà conséquent.

PRESTATION XXL ET PREMIER TROPHÉE POUR TITRAOUI AVEC LENS

LE MILIEU de terrain international algérien Yacine Titraoui a effectué, dimanche soir à Bollaert-Delelis, sa première apparition en match officiel sous les couleurs du RC Lens, à l'occasion du Trophée des champions, remporté par les Sang et Or face au Paris SG (1-0). Titularisé dans l'entrejeu lensois, le joueur de 23 ans s'est rapidement illustré par une prestation de très haut niveau. Omniprésent dans le cœur du jeu, Titraoui a livré une véritable démonstration d'activité, de justesse technique et d'engagement, malgré l'infériorité numérique de son équipe après l'expulsion d'Antonio à la 39e minute. Une prestation XXL saluée par le public de Bollaert-Delelis, qui lui a réservé une belle ovation au moment de sa sortie à la 81e minute. Le banc lensois n'a pas été en reste, avec des applaudissements nourris pour accompagner les premiers pas officiels particulièrement convaincants de l'international algérien. Arrivé cet été en provenance du SC Charleroi (Belgique), Titraoui s'est engagé pour cinq saisons avec les Sang et Or. Pour sa première sortie officielle, le milieu algérien a ainsi marqué les esprits et envoyé un signal fort pour la suite de son aventure artésienne. Un peu moins de trois mois après avoir remporté la Coupe de France 2026, le RC Lens enchaîne en décrochant le Trophée des Champions, aux dépens du détenteur de la Ligue des Champions. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Florian Thauvin à la 32e minute. Les Lensois ont affiché une belle résistance face au champion de France.



Microsoft s'associe à ROG : deux consoles et un Windows à la sauce SteamOS annoncés

L'alliance tant attendue entre Microsoft et ASUS se concrétise avec l'annonce des ROG Xbox Ally et Ally X, deux nouvelles consoles portables. Pour affronter la concurrence, le duo mise sur du matériel de pointe et, surtout, sur une version de Windows 11 entièrement repensée pour le jeu nomade.

Face à une concurrence accrue sur le marché des consoles portables, notamment avec la récente sortie de la Nintendo Switch 2, Microsoft se devait de réagir. L'ascension du jeu sur Linux, largement portée par le succès de SteamOS qui s'ouvre désormais à d'autres machines que le Steam Deck, a poussé le géant de Redmond à revoir sa stratégie. C'est dans ce contexte que les rumeurs d'un partenariat avec ASUS, qui circulaient depuis des semaines, ont été officiellement confirmées lors du Xbox Games Showcase.

Deux machines pour une même ambition

Microsoft et ASUS ont officialisé non pas une, mais deux consoles pour une sortie prévue durant le dernier trimestre 2025. La première, la ROG Xbox Ally, embarquera un processeur AMD Ryzen Z2 A, 16 Go de RAM et 512 Go de stockage SSD. Sa grande sœur, la ROG Xbox Ally X, visera des performances supérieures avec une puce AMD Ryzen AI Z2 Extreme, 24 Go de mémoire vive et un stockage de 1 To. Cette collaboration, décrite par ASUS comme une fusion entre « les muscles de ROG et l'âme de Xbox », vise à proposer une expérience haut de gamme dès le lancement.

Les deux modèles partageront un écran tactile de 7 pouces en définition 1080p, légèrement plus petit que celui de ses concurrentes directes comme la Nintendo Switch 2 (7,9 pouces) ou le Steam Deck OLED (7,4 pouces). Côté ergonomie, le châssis a été entièrement redessiné pour s'inspirer des manettes Xbox, avec des poignées plus larges et texturées pour une meilleure prise en main. Des gâchettes à impulsion, qui fournissent un retour haptique, et un bouton Xbox dédié font également leur apparition.

Cette approche matérielle conjointe est le fruit d'un projet de longue date, connu en interne sous le nom de « Project Kennan », dont l'objectif était de rapprocher l'expérience Xbox du matériel PC portable. Plutôt que de concevoir sa propre machine de A à Z, Microsoft a choisi de s'appuyer sur l'expertise d'un partenaire établi, ASUS, qui a déjà fait ses preuves avec la gamme ROG Ally. Le résultat est une machine qui, bien que légèrement plus lourde que les modèles précédents, promet un confort et une immersion accrus.

Un Windows épuré, pensé pour les joueurs

Le cœur de cette nouvelle proposition réside dans le logiciel. Conscient que l'expérience Windows 11 standard est souvent jugée peu adaptée aux consoles portables, Microsoft a profondément optimisé son système d'exploitation. Fini le bureau Windows au démarrage : à l'instar du Steam Deck, la console lance directement une interface plein écran qui agrège les bibliothèques de jeux du joueur (Game Pass, Steam, Battle.net, etc.) dans un environnement unifié et rapide. Cette refonte logicielle, autrefois connue comme « Project Bayside », concrétise la volonté de faire tomber les barrières entre les écosystèmes PC et console.

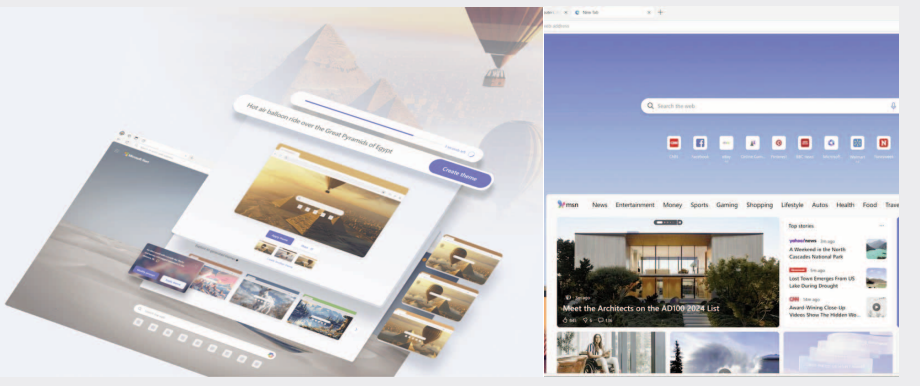
Pour y parvenir, les ingénieurs de la division Xbox ont collaboré avec l'équipe Windows pour désactiver par défaut les composants non essentiels au jeu. Le fond d'écran, la barre des tâches et de nombreux processus d'arrière-plan ne sont pas chargés, ce qui permet de libérer environ 2 Go de mémoire vive au profit des jeux. Cette optimisation permet aussi de réduire de



deux tiers la consommation d'énergie en veille par rapport à une session Windows classique, un atout majeur pour l'autonomie.

Malgré cette interface typée console, la ROG Xbox Ally reste un véritable PC sous Windows 11 Home. Il est toujours possible de basculer vers le bureau traditionnel pour installer n'importe quelle application, qu'il s'agisse d'autres lanceurs de jeux comme l'Epic Games Store, de logiciels de modding ou même de suites bureautiques. Cette flexibilité constitue un avantage certain, bien qu'il faille noter que seuls les jeux achetés sur le Microsoft Store et compatibles Play Anywhere pourront être partagés entre une console Xbox de salon et la machine portable.

Microsoft ne lâche pas l'affaire : son navigateur Edge le meilleur !



LA COURSE des navigateurs ne s'arrêtera-t-elle donc jamais ? Alors que Google a récemment annoncé de nouvelles performances pour Chrome, Microsoft continue de faire l'éloge de Edge sur Windows.

La semaine dernière, Google annonçait avoir franchi un cap avec un nouveau record sur le benchmark Speedometer 3. Mais de son côté, Microsoft a également procédé à des optimisations pour son propre système d'exploitation.

Microsoft ne craint plus les autorités de la concurrence

Dans un récent billet de blog, Microsoft explique avoir procédé à divers travaux pour améliorer les performances de son navigateur sur Windows. La firme de Redmond n'hésite d'ailleurs pas à faire de la publicité comparative directement avec Google Chrome.

Au début des années 2000, Microsoft avait été décriée pour avoir profondément intégré par défaut son navigateur web au sein de Windows. Les éditeurs concurrents, comme Opera ou Mozilla, y voyaient un abus de position dominante et un atout déloyale, non seulement parce qu'Internet Explorer était largement mis en avant, mais aussi parce que le navigateur bénéficiait d'une intégration poussée au système. Vingt ans plus tard, nous assistons à un formidable retournement de situation. Désormais, l'entreprise explique de manière totalement décomplexée : "En tant que produit Microsoft, Edge s'intègre étroitement à Microsoft Windows, ce qui apporte des avantages en matière de performances".

Il faut dire que le marché a bien changé. Microsoft n'est plus en pôle position sur le marché des navigateurs Web et la justice américaine fait pression sur Google et pourrait même forcer le géant de la recherche à revendre son navigateur Web. D'ailleurs, Microsoft expliquait récemment qu'elle ne pousserait plus les utilisateurs européens de Windows à choisir Microsoft Edge comme navigateur par défaut. Cette mesure vise à respecter le Digital Markets Act entré en vigueur en mars 2024 au sein de l'UE. Le navigateur Edge bénéficierait ainsi d'une optimisation des ressources matérielles ou encore d'une gestion intelligente de la mémoire et des onglets. Microsoft affirme par exemple : "L'architecture optimisée d'Edge permet de réduire la charge du processeur et la consommation globale des ressources, offrant ainsi une expérience fluide, en particulier sur les appareils aux performances modestes. Une allocation efficace des ressources contribue à limiter les ralentissements."

Microsoft met également en avant d'autres atouts de son navigateur comme l'intégration native des outils de protection contre le phishing, les malwares et le suivi publicitaire. L'entreprise passe en revue ses différents outils centrés sur la productivité comme l'intégration de OneDrive ou de la suite bureautique Office, et bien évidemment ses outils IA.

Tous terminaux confondus, Edge bénéficierait aujourd'hui d'une part de marché de 5,14%, loin derrière les 66.85% de Google Chrome et derrière Safari à 17,19%. En France, Edge est en 4e place derrière Firefox.

OvhCloud met à profit son ordinateur quantique pour sécuriser les sites web

Le fournisseur de service cloud OvhCloud explique utiliser son ordinateur quantique acquis auprès de la startup Quandela pour générer des nombres aléatoires destinés à renforcer la sécurité de ses certificats SSL/TLS.



A quoi ça sert un ordinateur quantique? Chez Ovhcloud, ça sert à générer des nombres vraiment aléatoires.
Et ce n'est pas une simple lubie mathématique : cette capacité est mise à profit afin de sécuriser les sites web hébergés par ses services en utilisant les nombres ainsi générés pour ses certificats SSL/TLS.

Course à l'aléatoire

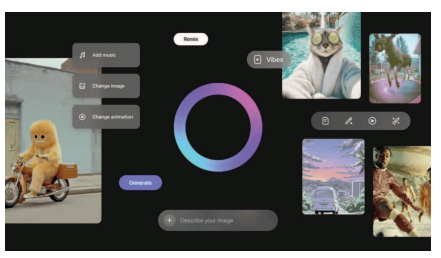
La société explique que cette technologie a été mise au point grâce à l'ordinateur quantique acquis par OvhCloud auprès de la startup française Quandela en 2024. La méthode a initialement été conçue par des chercheurs spécialisés travaillant pour Quandela, qui ont publié leur recherche dans un article scientifique.
En s'appuyant sur cette méthode et sur l'ordinateur quantique installé dans leur infrastructure, les équipes d'OvhCloud ont pu mettre en production cette technique afin de générer des nombres aléatoires certifiés comme tels.
L'enjeu de la génération de nombres aléatoires est un défi majeur pour le monde de la cryptographie en général, celle-ci s'appuyant fréquemment sur des nombres de ce type pour générer des clefs de chiffrement. C'est notamment le cas des certificats SSL, qui ont recours aux nombres aléatoires pour générer les clefs de chiffrement permettant de protéger le trafic entre les sites web et les internautes.

Mieux que les lampes à lave ?

Mais générer de tels nombres, surtout en grande quantité, est particulièrement complexe d'un point de vue mathématique, et le recours à une méthode "pseudo aléatoire" peut introduire des failles de sécurité dans le chiffrement fourni par ces certificats. Le problème est bien connu : c'est notamment ce qui a poussé Cloudflare à mettre au point une méthode basée sur un mur de lampe à lave pour générer des nombres aléatoires afin de créer les clefs de ses certificats.
OvhCloud préféré de son côté mettre à profit son ordinateur quantique. La société explique avoir breveté sa méthode et commencer à le déployer pour sécuriser les connexion des cinq millions de sites web hébergés par le groupe. Pour les utilisateurs, il ne devrait pas y avoir de changement notable : les certificats sont les mêmes, générés au travers de Let's encrypt et proposés gratuitement.
Mais cela permet à OvhCloud de se présenter comme "le premier acteur du Cloud au monde à utiliser l'informatique quantique dans ses certificats SSL". En attendant de développer d'autres usages, c'est un premier pas.

Meta cherche à réinventer les Reels avec un nouveau fil de vidéos courtes 100% IA

META LANCE « Vibes », un fil de vidéos courtes entièrement synthétiques, avec la prétendue ambition de démocratiser la création. Derrière cette façade, l'entreprise cherche surtout une nouvelle martingale pour alimenter ses plateformes et contrer une concurrence qui ne faiblit pas.
Au sein de son application Meta AI, la firme déploie donc un flux vertical de clips générés par intelligence artificielle. L'idée affichée est de permettre à quiconque de produire des vidéos à partir d'une simple instruction textuelle, puis de les partager. En réalité, cette initiative ressemble fort à une nouvelle tentative pour réanimer des Reels en perte de vitesse, en y injectant un flux continu de contenus produits à très bas coût.



Une promesse de créativité sous cloche

La mécanique se veut simple : un utilisateur découvre des vidéos générées par d'autres, peut les modifier ou en créer de nouvelles grâce à des commandes textuelles. Ces créations sont ensuite destinées à être diffusées sur Instagram ou Facebook. Le but est limpide : utiliser « Vibes » comme un vivier de contenus pour que les algorithmes des plateformes principales aient toujours quelque chose de nouveau à proposer, même si sa qualité reste à démontrer. Meta présente cet outil comme une porte d'entrée vers la production visuelle, mais il s'agit surtout d'un entonnoir bien huilé. En canalisant la création synthétique dans un espace contrôlé avant de la déverser sur les fils d'actualité, le groupe espère à la fois stimuler l'engagement et habituer l'œil du public à ces nouvelles esthétiques, souvent étranges et impersonnelles.

Une stratégie subtile

Cette annonce survient pourtant dans un climat de méfiance. La crainte d'un déluge de contenus de basse qualité, ce « fatras numérique » que beaucoup redoutent, est palpable. Les plateformes elles-mêmes peinent à juguler la propagation d'images et de textes synthétiques qui polluent déjà les conversations.
Face à cette critique prévisible, Meta assure que son algorithme de personnalisation saura faire le tri, en proposant un fil « Vibes » adapté aux goûts de chacun. Le pari est risqué. Confier à une machine le soin de juger de la pertinence artistique ou de l'intérêt d'une création semble pour le moins optimiste, surtout quand l'objectif commercial est de produire en masse.
Reste à voir si le public adhérera à ce mirage créatif, ou si « Vibes » ne deviendra qu'une usine de plus, produisant un bruit de fond numérique sans grande valeur. La distinction entre un outil d'expression authentique et un simple générateur de remplissage pour flux d'actualité n'a jamais semblé aussi mince.

Une fois de plus, la sécurité des apps iOS est remise en cause

LES APPLICATIONS mobiles se transforment-elles en vecteurs d'attaques ? C'est le bilan d'une nouvelle étude qui pointent notamment les pratiques des développeurs sur iOS. Le cabinet de sécurité Zimperium vient de publier une étude remettant en cause la sécurité des applications iOS, et c'est notamment à cause de certaines pratiques des développeurs. Sans plus de précisions, les analystes expliquent avoir passé au crible plusieurs milliers d'apps.



Les données sensibles enfouies dans les applis mobiles

L'étude dévoile que 34% des applications Android analysées exposent des données sensibles, contre 52% pour les applis iOS. En cause : les développeurs insèrent souvent directement dans leur code des clés d'API ou des URLs importantes. Alors forcément, pour un hacker, c'est du pain béni, puisqu'il lui suffit de fouiller le code pour récupérer ces informations et lancer ensuite des attaques ciblées.
Les experts du cabinet Zimperium expliquent qu'il est aussi courant de voir des applis intégrer des jetons d'authentification sans mesure de protection solide.

Le hamburger est originaire de Hambourg en Allemagne



LES HABITANTS de la ville de Hambourg en Allemagne sont les Hamburger en allemand, les Hambourgeois. Il est courant en Allemagne de nommer les plats selon leurs ville d'origine. Le fameux Hamburger est donc originaire de Hambourg et non des États Unis comme nombreux le croient. La ligne maritime « Hamburg-Amerika linie » qui transportait les immigrants d'Allemagne et d'Europe de l'est servait au cours de la traversée ce plat Hambourgeois à base de viande hachée, fromage et oignons. C'est ainsi qu'il fut connu aux USA.

Chaque épisode de « Game of Thrones » coûte 6 millions de dollars !



DEPUIS sa première diffusion, la série fantastique de HBO cartonne dans le monde entier grâce à ses effets spéciaux incroyables et à son scénario épique, mais tout cela a un prix.
En effet, la chaîne HBO dépense la somme exorbitante de 6 millions de dollars (environ 4.5 millions d'euros) pour chaque épisode de la série qui est tournée à la fois en Islande, en Croatie et en Irlande du nord.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Des ouvriers d'une entreprise de construction ont fait une découverte spectaculaire lors de travaux de rénovation à Sint-Gillis-Dendermonde, dans l'entité de Termonde, en Flandre-Orientale. Dans une cave, ils sont tombés sur une caisse murée dans un mur. À l'intérieur se trouvait une quantité considérable d'or, dont la valeur est estimée à près de 9 millions d'euros.

Un trésor en lingots et en pièces d'or d'une valeur d'au moins 9 millions d'euros découvert par des ouvriers

La découverte a été faite par les employés de l'entreprise de construction locale De Brand, occupés sur un chantier de rénovation dans un bâtiment du CAW Oost-Vlaanderen, le Centre de travail social généraliste, une institution publique de coordination sociale, ce qui épaissit encore le mystère.

Des lingots et des pièces d'or

La caisse, cachée à l'intérieur d'un mur, contenait notamment des lingots et des pièces en or. L'ampleur de la découverte est remarquable: selon une première estimation, la valeur totale de l'or s'élèverait à environ 9 millions d'euros.



Après leur découverte, les ouvriers ont immédiatement contacté leur donneur d'ordre. La police a ensuite été prévenue.
Le chef de corps Patrick Feys confirme entre-temps qu'une importante quantité d'or a effectivement été retrouvée. On ignore pour l'instant qui a dissimulé ce trésor dans le mur et depuis combien de temps la caisse s'y trouvait. L'origine exacte de l'or reste également inconnue.
L'enquête devrait permettre d'apporter davantage de réponses dans les prochaines semaines.



Sacrilège ou coup de génie? Le croissant à la glace, nouvelle obsession de TikTok

À CHAQUE été sa tendance culinaire insolite. Cette année, c'est le croissant fourré à la glace qui rafle la mise sur les réseaux sociaux. Sur TikTok, les internautes sont nombreux à glisser un esquimau dans ce classique de la viennoiserie. Une idée tout droit venue des États-Unis qui dérange certains puristes... mais que tout le monde s'empresse de tester.
Depuis la fin du mois de juillet, impossible de scroller sur TikTok ou Instagram sans tomber sur le hashtag #magnumcroissant, qui accumule des centaines de milliers de vues.
Le concept est simple: prenez un croissant, découpez le bout, écrasez légèrement la mie avec la pointe d'un couteau pour créer un tunnel, puis glissez-y une glace de type Magnum. Un petit geste ferme pour retirer le bâtonnet et c'est prêt: à vous le sandwich glacé totalement saugrenu... mais vachement séduisant, il faut le dire.

Mieux que le "crookie"?

Popularisé par des créateurs de contenu américains, cet hybride s'inspire de la fameuse brioche glacée sicilienne. Salé, fourré, XXL ou encore mélangé à de la pâte à cookie: ces dernières années, le croissant est décliné à toutes les sauces. Mais contrairement au "crookie", le "Magnum croissant" séduit grâce à son vrai jeu de textures. Le contraste entre le feuilleté de la viennoiserie, le craquant de la coque en chocolat et le fondant de la glace à la vanille en fait un mélange assez redoutable.

Les Français râlent... mais craquent en secret

Chez les rois incontestés de la pâtisserie, l'idée a du mal à séduire. Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes français crient au sacrilège.
Malgré ces réactions indignées, la curiosité semble l'emporter et beaucoup finissent par céder au crash-test. Certains déclinent même la recette, à l'image d'un utilisateur de TikTok qui a tenté l'expérience avec un croissant à la framboise associé à un Magnum au chocolat blanc. Bilan? "Juste une dinguerie."





Pour tuer le temps, ils jouent au Loto et remportent 10 millions d'euros

LE 26 JUIN dernier, un couple français a gagné 10 millions d'euros au Loto à Périgueux, en Dordogne, relayent plusieurs médias français. Alors qu'ils devaient patienter une vingtaine de minutes pour une table au restaurant, l'homme et la femme ont eu la bonne idée de se rendre dans un bureau de tabac tout proche. Habitués à jouer à l'Euromillions, ils choisissent pour une fois de tenter leur chance au Loto, qui propose un tirage spécial pour l'été. Ce n'est que dix jours plus tard que le couple a vérifié les numéros gagnants. Ils pensaient d'abord avoir gagné 30.000 euros, jusqu'à ce que la FDJ (l'équivalent français de notre Loterie nationale) leur signifie par téléphone qu'ils avaient en réalité remporté la somme de dix millions d'euros. Auprès de la FDJ, ils ont confié leur "soulagement de ne plus avoir à s'inquiéter pour [leur] futur et celui de [leurs] enfants. Soulagement de pouvoir profiter pleinement de la vie en toute sérénité et de faire le bien autour d'eux." Un autre joueur a gagné dix millions d'euros lors du même tirage à Paris.

Cette plante de la Vallée de la Mort pousse encore plus vite quand la température grimpe

Des scientifiques américains ont découvert comment Tidestromia oblongifolia, un arbuste qui prospère dans la Vallée de la Mort, parvient à moduler sa photosynthèse sous des températures extrêmes. Peut-on s'en inspirer pour développer des variétés agricoles capables de résister aux vagues de chaleur ?



Stocker l'eau dans sa tige, se débarrasser de ses feuilles, utiliser des épines comme protection contre l'évaporation, adopter une forme ramassée offrant davantage de stabilité face au vent… Pour survivre dans le désert, les végétaux ont développé une myriade de stratégies épatantes. Mais parfois, leur secret se cache au plus profond de leurs tissus, dans la machinerie de leurs cellules.

Seung Yon "Sue" Rhee et Karine Prado, chercheuses à la Michigan State University, se sont demandées comment Tidestromia oblongifolia, un arbuste endémique de la Vallée de la Mort en Californie, parvenait non seulement à survivre sous des températures de plus de 50 degrés Celsius, mais également à croître voire à s'épanouir dans ces conditions extrêmes.

En fait, l'astuce de cette plante résiderait dans sa capacité à moduler sa photosynthèse, ont-elles révélé avec leur équipe le 7 novembre dans la revue Current Biology (K. Prado et al. 2025).

Dans un communiqué, les chercheuses expliquent avoir utilisé des chambres de culture conçues "sur mesure" pour reproduire la lumière et les variations de température du désert. Voici ce qu'elles ont observé : en seulement 10 jours, T. oblongifolia a triplé sa biomasse, tandis que d'autres espèces apparentées, pourtant connues pour leur tolérance à la chaleur, ont "complètement cessé de croître".

La plante "la plus résistante à la chaleur au monde"

Après seulement deux jours d'exposition à une chaleur extrême, la plante a étendu sa "zone de confort photosynthétique" afin de continuer à produire de l'énergie efficacement, détaillent les scientifiques. En deux semaines, sa température optimale de photosynthèse a ainsi atteint les 45 degrés Celsius.

"Il s'agit de la plante la plus résistante à la chaleur jamais documentée", assure Sue Rhee.

En conjuguant des tests, de l'imagerie en temps réel et de l'analyse génomique, l'équipe a pu comprendre les clés de cette prouesse.

Sous l'effet de la chaleur, les mitochondries et les chloroplastes, les sièges respectifs de la production d'énergie et de la photosynthèse au sein des cellules végétales, se rapprochent les unes des autres. Simultanément, les seconds se remodèlent en forme de "coupe" – une configuration jamais observée auparavant chez des plantes vasculaires.

En outre, dans les 24 heures suivant l'exposition à la chaleur, des milliers de gènes modifient leur activité. Nombre d'entre eux participent à la protection des protéines, des membranes et de l'appareil photosynthétique contre les dommages. La plante augmente également la production de la "Rubisco activase", une enzyme qui contribue au fonctionnement de la photosynthèse à haute température.

Des "leçons" pour l'agriculture de demain ?

Alors que la hausse des températures mondiales pourrait atteindre 5 °C d'ici la fin du siècle, les vagues de chaleur réduisent déjà les rendements de cultures essentielles comme le blé, le maïs et le soja. Face à la croissance démographique mondiale, les scientifiques s'efforcent donc de trouver des solutions pour maintenir la production alimentaire.

Or, pendant des décennies, la biologie végétale s'est concentrée sur des espèces modèles faciles à cultiver, comme l'arabette des dames, le riz et le maïs. Sue Rhee estime pour sa part qu'il est temps de s'intéresser à d'autres espèces, notamment à celles qui ont évolué pour survivre dans les environnements les plus hostiles de la planète :

Les plantes du désert ont passé des millions d'années à résoudre les problèmes auxquels nous commençons à peine à être confrontés.

Nous disposons enfin des outils nécessaires (…) pour apprendre d'elles. Il nous faut maintenant un soutien plus large pour poursuivre ce type de recherche.

Son laboratoire applique d'ailleurs déjà ces connaissances, en étudiant comment les gènes et les structures cellulaires qui confèrent à T. oblongifolia son extraordinaire résilience pourraient être utilisés pour rendre les cultures agricoles plus tolérantes à la chaleur.

Sombre pronostic pour le continent blanc? Deux nouvelles études sur l'Antarctique font un constat glaçant

ÉCLIPSÉES par une étude américaine au sujet du recul spectaculaire d'un glacier en Antarctique, des recherches françaises et internationales soulignent respectivement la fragilité des plateformes glaciaires qui entourent le continent blanc et la possibilité qu'un basculement du système soit en cours.

e glacier Hektoria a reculé de plus de huit kilomètres en seulement deux mois. Cet événement, survenu en Antarctique il y a trois ans, a fait l'objet d'une étude controversée publiée ce mois-ci dans la revue Nature Geoscience (N. Ochwat et al. 2025).

Les auteurs de cet article estiment qu'il s'agit du "premier exemple moderne" d'un processus de "déstabilisation rapide" du front d'un glacier reposant sur le fond marin. Un tel phénomène pourrait donc, s'il se produisait ailleurs sur le continent blanc, entraîner une hausse du niveau marin beaucoup plus rapide, suspectent-ils.

Cependant, d'autres scientifiques affirment que cette partie du glacier flottait en réalité dans l'océan ; par conséquent, bien que ces changements soient impressionnants, ils ne seraient en fait "pas si exceptionnels" (BBC, 3 novembre). Un débat qui a laissé dans l'ombre d'autres travaux sur le sujet, pourtant riches d'enseignements.

60 % des plateformes flottantes vouées à disparaître

Voici d'abord une expérience à faire chez soi : versez de l'eau dans deux bols identiques et placez dans chaque récipient un glaçon. Le premier, à l'image de la banquise arctique, flotte à la surface, tandis que l'autre est posé sur un objet à l'intérieur du bol pour représenter la glace continentale (glaciers et calottes glaciaires). En fondant, seul le second glaçon fera monter le niveau de l'eau dans le bol. On pourrait en déduire que la fonte des glaces flottantes n'aggrave pas la montée des eaux.

C'est tout à fait vrai – sauf de manière indirecte, lorsqu'il s'agit de plateformes flottantes situées sur le pourtour d'une calotte glaciaire. En effet, ces barrières gelées agissent comme des boucliers qui freinent l'écoulement de l'eau continentale vers la mer.

Une étude publiée le 29 octobre 2025 dans le magazine Nature par des scientifiques de l'Institut des géosciences et de l'environnement de Grenoble (université Grenoble Alpes / CNRS) démontre que 60 % des plateformes flottantes antarctiques pourraient être "vouées à disparaître" sur le long terme (C. Burgard et al. 2025).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITA ET L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS

DE SERVICE DES MARCHES PUBLICS

BUREA D'Exécutions DES MARCHES PUBLICS

NIF 0996.160.196.107.17

SOUK AHRS

****AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux disposition de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation des service publique la direction des équipements publics de la wilaya de Souk - Ahras, informe l'ensemble des soumissionnaires avant participes dans l'avis d' appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimale

N° 32/2026 apparu dans les

Presses électroniques

"dz watch en date du 10/06/2026

*aljazair mobacher en date du 11/06/2026

Les quotidiens nationaux

*al aane en date du 21/06/2026

*le jeune indépendante en date du 21/06/2026

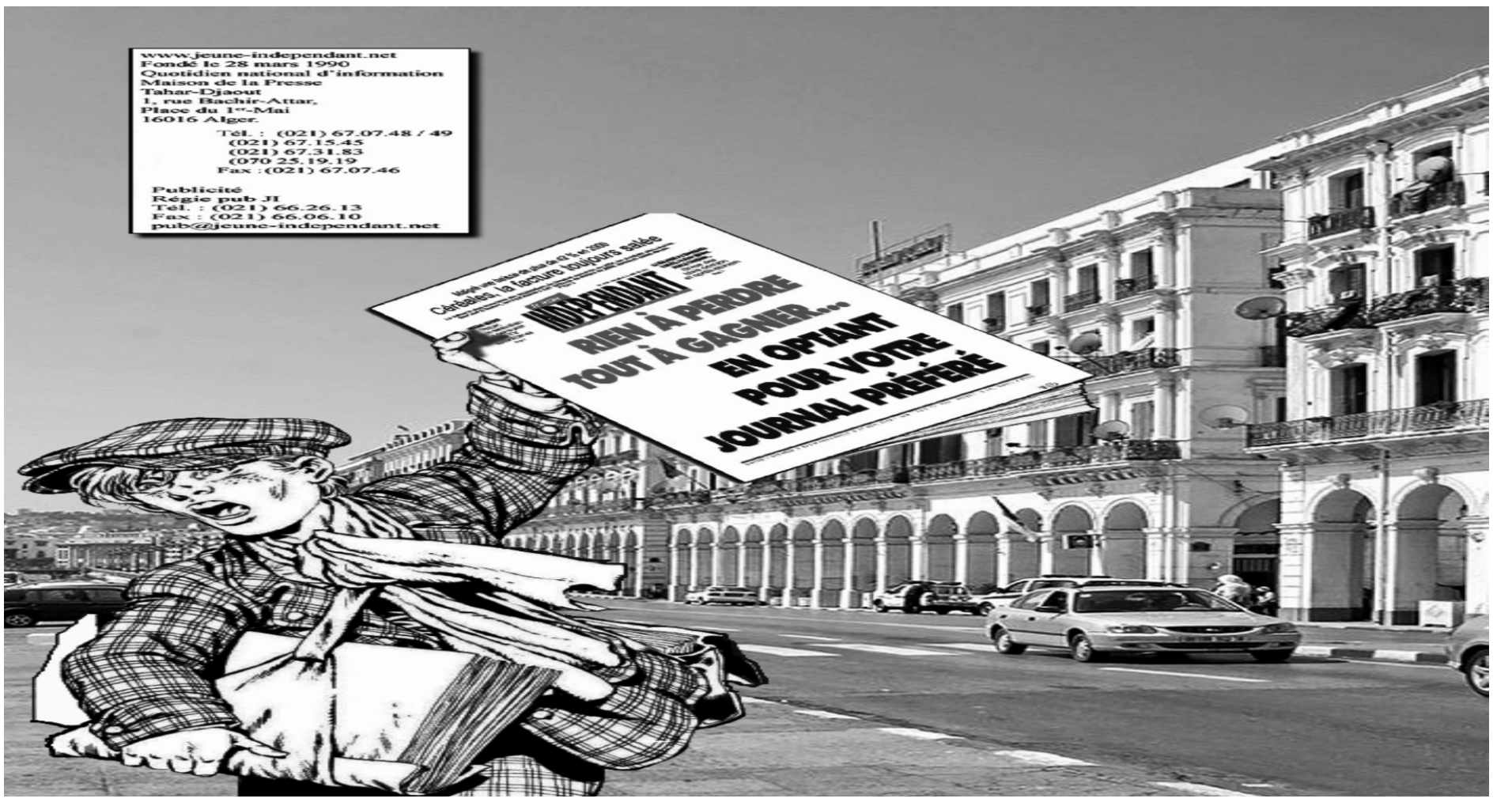
BOMOP n 2023 semaines du 14-20 juin 2026 page 48 et 49

Pour la REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU MVEAU DU SITE 1100 LPL AU POLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MACHROHA WILAYA DE SOUK AHRAS (CITE D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026). En deux tranches :
Tranche ferme : bloc pédagogique +cantine 200 repas +VRD
Tranche conditionnelle : logement de fonction.

N	LOTS	ENTREPRISE	Note technique	Nif	Montant en TTC avant rectification	Montant en TTC Après rectification	Délai d'exécution
01	REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE 1100 LPL AU POLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MACHROHA WILAYA DE SOUK AHRAS (CITE D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026). En deux tranches: Tranche ferme : bloc pédagogique +cantine 200 repas +VRD • Tranche conditionnelle : logement de fonction.	Gouassmia sabiha	75	298116560201640	Partie ferme 177.265.524.34	Partie ferme 164.492.104.81	08 MOIS
					Partie conditionnelle 18.767.689.76	Partie conditionnelle 18.856.306.76	

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la Wilaya des marches dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1er publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jours de repos légal, la dote est prorogée ou jour ouvrable suivant et cela conformément a l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 Du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégation des service publique

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2623005764



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La chondrocalcinose se caractérise par le dépôt de cristaux de pyrophosphates de calcium sur les articulations, en particulier celles du poignet et du genou. S'il ne s'agit pas d'une maladie grave, elle est cependant très fréquente surtout chez les femmes de plus de 65 ans.

Chondrocalcinose : symptômes, comment la soigner ?

Définition : c'est quoi une chondrocalcinose ?
La chondrocalcinose est une arthropathie microcristalline très fréquente particulièrement chez les femmes de plus de 65 ans. "On surnomme la chondrocalcinose "la pseudo goutte" car les crises sont très semblables de par leur caractère aigu et brutal", explique le Dr Valérie Berton, rhumatologue. Dans le cas de la chondrocalcinose, il s'agit de cristaux de pyrophosphates de calcium qui se déposent sur certaines articulations. "Ces cristaux se déposent de façon chronique et s'enflamment de temps en temps. La maladie n'est pas grave bien qu'il existe des formes sévères et n'est, en général, pas douloureuse sauf durant les crises".

Quelles sont les causes d'une chondrocalcinose ?
Dans l'immense majorité des cas, il n'y a pas de causes à la chondrocalcinose. Mais dans certains cas, elle peut être favorisée par certaines maladies comme l'hyperparathyroïdie et l'hémochromatose.

Hémochromatose : définition, symptômes et diagnostic
Première maladie génétique en France, l'hémochromatose atteint 1 Français sur 300, soit 200 000 patients. Cette maladie est due à une absorption excessive du fer alimentaire. Définition, symptômes, test génétique, traitements... Ce qu'il faut savoir.

Où s'accumulent les cristaux dans la chondrocalcinose ?
Les cristaux s'accumulent principalement sur les articulations du poignet, des genoux ou même au niveau du pubis. "Cas moins fréquent et donc sous-diagnostiqué, la chondrocalcinose peut toucher le rachis cervical haut (1er et 2eme cervicales).
Cela peut engendrer des douleurs cervicales intenses avec beaucoup de fièvre et peut être très invalidant", prévient la rhumatologue.

Quels sont les symptômes d'une chondrocalcinose ?

La chondrocalcinose est très souvent asymptomatique.
En cas de crise aiguë, on constate un épanchement articulaire avec le poignet très rouge, brutalement gonflé et très chaud. La chondrocalcinose peut également engendrer une arthrose du genou.

Arthrose du genou : symptômes, traitements de la gonarthrose
Appelée gonarthrose, l'arthrose du genou toucherait 30% des plus de 65 ans. Ce n'est pas l'arthrose la plus fréquente mais elle est très invalidante car elle touche de grosses articulations supportant le poids du corps.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une chondrocalcinose ?
Il existe plusieurs façons de poser le diagnostic. La façon la plus classique est la radiologie.
"Lorsqu'on procède à une radio du poignet ou du genou, on découvre un liseré qui recouvre le ligament triangulaire du carpe lorsque le poignet est touché ou le cartilage de la rotule lorsqu'il s'agit du genou."
Il est également possible de poser le diagnostic en ponctionnant l'articulation gonflée et en analysant le prélèvement au laboratoire.

Comment soigner une chondrocalcinose ?
Plusieurs lignes de traitement sont possibles :
La colchicine, qui est le même médicament proposé contre la crise de goutte ;
Les anti-inflammatoires mais les personnes âgées ont souvent des contre-indications aux anti-inflammatoires ;
La cortisone ;
L'infiltration de l'articulation en crise.
Quelle alimentation en cas de chondrocalcinose ?
L'alimentation n'a aucun impact sur la progression ou non de la maladie.

Algodystrophie du pied : c'est quoi, raideur, que faire ?



L'ALGODYSTROPHIE ou "syndrome douloureux régional complexe" est une réaction imprévisible qui peut toucher un ou plusieurs membres à la suite d'un traumatisme, comme le pied. Comment le reconnaître et le soigner ? Conseils.
L'algodystrophie ou "syndrome douloureux régional complexe", est une réaction imprévisible qui peut toucher un ou plusieurs membres à la suite d'un traumatisme (entorse, fracture...). Comment le reconnaître et le soigner ?
Que faire contre les douleurs et enraidissements ? Réponses avec le docteur Charles-Marie Dujardin, médecin généraliste et algologue à la clinique médicale et cardiologique d'Aressy, Pau.

Qu'est-ce que l'algodystrophie du pied ?
L'algodystrophie est l'ancienne appellation pour du "syndrome douloureux régional complexe". Il s'agit d'une réaction complexe et disproportionnée qui se développe sur ou ou plusieurs membres, après un traumatisme ou une chirurgie. Il peut toucher tous les membres du corps, dont le pied.
Le membre incriminé "peut développer une réaction d'hypersensibilité qui se manifeste par des phénomènes douloureux et inflammatoires", explique le docteur Charles-Marie Dujardin, médecin généraliste et algologue à la clinique d'Aressy.

Quelles sont les causes de l'algodystrophie du pied ?
"Il s'agit d'un dysfonctionnement d'un certains nombres de voies neurologiques de l'organisme, dont les voies de la douleur qui sont hypersensibilisées, et le système nerveux autonome avec notamment le système sympathique qui régule tout ce qui est automatique et involontaire, comme l'état de dilatation des vaisseaux, la sudation, la trophicité des tissus musculaires ou cutanés", informe le médecin.
Qu'il s'agisse du pied ou d'un autre membre, on relève deux types de causes de l'algodystrophie, "celles consécutives à un traumatisme comme une entorse ou une fracture par exemple, et celles consécutives à un traumatisme d'un nerf".

Quels sont les symptômes de l'algodystrophie du pied ?
L'algodystrophie du pied se détecte "dans les semaines ou les mois après le traumatisme, lorsque les phénomènes inflammatoires et douloureux ne sont plus en corrélation avec le traumatisme initial. Ces phénomènes s'amplifient, répondent mal aux traitements habituels et perdurent dans le temps alors qu'ils devraient s'atténuer comme au décours d'un traumatisme simple", explique le docteur Dujardin. Après des prises de sang et une radio éliminant d'autres complications, le diagnostic de syndrome douloureux régional complexe peut être évoqué.
Le syndrome comporte trois phases d'évolution.

► Lors de la phase chaude, qui varie classiquement entre un et six mois mais peut s'étendre jusqu'à un an, "le syndrome se manifeste par des phénomènes douloureux et inflammatoires. Le patient peut développer une réaction d'hypersensibilisation au niveau du membre incriminé qui peut rester rouge, se mettre à transpirer, gonfler" relate le docteur.

► "Dans un second temps, les phénomènes inflammatoires et douloureux diminuent mais les troubles trophiques apparaissent, ajoute-t-il, la peau est fragilisée, les muscles perdent en tonicité, les articulations s'enraidissent et on peut constater en conséquence une perte de mobilité".
Le pied bouge moins bien, le patient peut ressentir comme une sensation de lourdeur.
► En fonction de la récupération du patient, on peut observer une phase séquellaire ou le pied va se raidir et il sera plus difficile de l'utiliser.
"Il faut éviter les anti-inflammatoires car l'inflammation permet d'amener les cellules immunitaires de réparation des tissus au niveau de la zone lésée".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة تبســـة
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات
مكتب المنازعات ونزع الملكية

القرار رقم 984 المؤرخ في 12 أوت 2026
المتضمن فتح تحقيق مسبق للإستفادة من حق الإرتفاق للمنفعة العامة من أجل إعادة الإنشاء بتقنية 220 كلف خنشلة – الشريعة 30/60 كلف للمحول الكهربائي الجديد 60/220 كلف، لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-.

908 أوت 03 2026

إن والـي ولايـة تبسـة

- بمقتضى الأمر رقم 156/66 المؤرخ في 1966/06/08 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم.
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمّن القانون المدني المعدل والمتمم.
- بمقتضى الأمر رقم 04/76 المؤرخ في 1976/02/20 المتعلق بالقواعد المطبقة في ميدان الأمن من أخطار الحريق والفزع وإنشاء لجان للوقاية والحماية المدنيّة.
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 1990/11/18 المتعلق بالتوجيه العقاري المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمّم.
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فيفري 2002 المتعلق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة القنوات لاسيما المادة 160 منه.
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية، المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2004/02/21 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى القانون رقم 02/19 المؤرخ في 2019/07/17 المتعلق بالقواعد العامة للوقاية من أخطار الحريق والفزع.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 195/02 المؤرخ في 01 جوان 2002 المتضمن القانون الأساسي للشركة الجزائرية للكهرباء والغاز، المسماة سونلغاز(ش ذ أ) المعدل والمتمم.
- بناء على المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2024/11/05 المتضمن تعيين السيد أحمد بلحداد واليا لولاية تبسة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها، المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامّة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 2025/03/09 الذي يحدد القائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزع الملكية من اجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2025.
- بناء على المراسلة رقم 181 المؤرخة في 2026/02/01 الواردة من مديرية الطاقة والمناجم لولاية تبسة المتضمنة طلب ترخيص الاستفادة من الإرتفاق للمنفعة العامة من أجل إعادة الإنشاء بتقنية 220 كلف خنشلة – الشريعة 30/60 كلف للمحول الكهربائي الجديد 60/220 كلف، لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-.
- بناء على البطاقة التقنية للمشروع.
- بناء على المخططات المرفقة.

باقتراح من مدير التقنين و الشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للإستفادة من حق الإرتفاق للمنفعة العامة من أجل إعادة الإنشاء بتقنية 220 كلف خنشلة – الشريعة 30/60 كلف للمحول الكهربائي الجديد 60/220 كلف، لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة- . حسب المواصفات التالية:

الصفحة 02 من القرار رقم ...984... المؤرخ في ...12 أوت 2026...

- جهد التشغيل 220 كلف.
- الموصلات من نوع (Almélec) بمقطع 1×3×570 مم².
- سلك حماية يحتوي على 24 ليفا بصريا (OPGW) مع ملحقاته.
- سلك حماية بمقطع 116 مم².
- مستوى العزل 31 ملم/كلف.
- أعمدة معدنية من نوع (EUCOMSA 220 KV NAS).
- نوع الفولاذ المستخدم: FE 510.
- البراغي من صنف 6.8.

البلدية التي يمر عليها المشروع: الشريعة.

وذلك لمدة عشرون (20) يوما ابتداء من ..15.. أوت ..2026.. إلى غاية ..04.. ماي ..2027..

المادة 02: يعين السيد فتح الله عمارة رئيس قسم فرعي للموارد المائية لدائرة الشريعة، محافظا محققا لجزء المشروع الواقع ببلدية الشريعة.

المادة 03: يعلق هذا القرار بمقر بلدية الشريعة.

المادة 04: يضع المحافظ المحقق وثائق التحقيق الإدارية والتقنية وكذا مخطط الوضعية للمشروع بمقر بلدية الشريعة طيلة مدة التحقيق، ويمكن أن تثبت الملاحظات إما في سجل خاص مرقم وموقع يفتح لهذا الغرض طوال مدة التحقيق بمقر البلدية المعنية أو يعرب عنها مباشرة للمحافظ المحقق أو ترسل إليه كتابيا.

المادة 05: يتولى رئيس المجلس الشعبي لبلدية الشريعة إبلاغ الملاك وذوي الحقوق العينية الآخرين بالأشغال المزمع القيام بها ويدعوهم إلى إبداء ملاحظاتهم خلال مدة التحقيق.

المادة 06: تقفل سجلات التحقيق عقب انقضاء مهلة عشرون (20) يوما المحددة أعلاه، ويوقعه المحافظ المحقق الذي يعد خلال الثمانية (08) أيام الموالية محضر تحقيق يتم إرساله إلى الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-، عن طريق مديرية الطاقة والمناجم التي يجب عليها أن تحرر خلال مهلة خمسة عشر (15) يوما مذكرة إجابة وتقوم بتعديل الرسم التخطيطي عند الاقتضاء.

المادة 07: يرسل المحافظ المحقق خلال خمسة عشر (15) يوما ملف التحقيق الكامل مرفقا بملاحظاته إلى السيد الوالي (مديرية التقنين والشؤون العامة).

المادة 08: يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير الطاقة والمناجم مدير الصناعة، مدير أملاك الدولة، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير الأشغال العمومية مدير مسح الأراضي والحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، المدير الولائي للديوان الوطني للأراضي الفلاحية، أمين خزينة الولاية، المحافظ المحقق، مدير الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - نقل الكهرباء ومسير المنظومة-، رئيس دائرة الشريعة ورئيس المجلس الشعبي لبلدية الشريعة، كلّ في حدود اختصاصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2616027887

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : ORAN
DAÏRA : BETHIOUA
COMMUNE : AIN EL BIA

AVIS D'ADJUDICATION

Pour: la location du crèche
Au Niveau De La Commune Ain El BIA (pour la troisième fois .)

le président de l'assemblée populaire communal DE AIN EL BIA
lance une adjudication pour la location d'une **crèche** .
- pour une durée **de 3ans** et pour une mise a prix **de 50.000.00**mensuelle..
les offres doivent êtres présenter dans un enveloppe cachetée L' enveloppe contient le dossier d'adjudication et comporte l'offre financier +la caution de participation ce enveloppe est anonyme comportant la mention:

***adjudication pour la location d'une crèche *.**

l'offre doit être adressée au président de la commune de AIN EL BIA
l'adjudication aura lieu dise **(10)** jours après leur première parution dans les journaux nationale au siège de la commune a 10 heures.
les adjudicateurs désirants participer a cette adjudication pourront retirer les cahiers des charges contre un payement de **10.000,00**da(Bureau Du Patrimoine)
le dossier constitués des pièces suivantes :
-01.une demande précisant l'indenté et l'adresse du postulant.
02-le cahier des charges signé et paraphé .
03-caution de participation d'un montant **10/1** du montant de la mise a prix visé.
04-extrait de rôle(ne dépasse pas les trois mois)
05-casier judicaire n^0 03 ne dépasse pas 03 mois .
06-une copie de la carte d'identité du postulant s'il s'agit d'une personne physique.
07- les droits de retrait du cahier de charge alors atteint 10.000.00 alors paie le trésorier a BETHIOUA .
08-une copie d'attestation de mise a jour (CASNOS-CNAS)
09-relève d'immatriculation bancaire (RIB).
10-déclaration de probité .
11- soumettre un engagement écrit comportant l'exploitation a titre personnel et sans permettre a quiconque, quelle que soit sa qualité de l'exploiter.
12-copie de registre commerce approuvée de C.N.R.C ..
13- un certificat de d innocence délivre par le trésorier de l entreprise ou l activité a été exercée prouvant que le participant n est pas condamne ..

tout dossier incomplet entrainera l'élimination de l'adjudicateur

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2631012295

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 408015000031086
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 16 /SDIR/DTP/2026

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour : **«dédoublement du CW45 du PK 0+000 (intersection avec la RN2) au PK 1+500 sur 1,5 Kms avec aménagement de giratoire».**

Pour participer à cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de catégorie supérieure ou égal à 4, ayant comme activité principale «travaux publics».
  Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner
- Avoir réalisé au moins 01 projet de route (nouvelle création, dédoublement, réhabilitation, modernisation, renforcement, entretien, aménagement urbain et échangeurs) dont le montant est supérieur ou égal à 80.000.000 DA, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics, qui doivent comporter le montant des projets réalisés.

  Dans le cas où l'attestation ne comporte pas de montant, elle doit être annexée par un DGD visé par le maître d'ouvrage.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années au minimum de 40.000.000 DA

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, 2ème étage, Boulevard MimouniLahcène – Oran -

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

I- **Dossier de candidature**(voir l'article 08contenu du dossier de soumission /instruction aux soumissionnaires du CDC :
II- **L'offre technique:** (voir l'article 08contenu du dossier de soumission /instruction aux soumissionnaires du CDC :
III- **L'offre financière:** (voir l'article 08contenu du dossier de soumission /instruction aux soumissionnaires du CDC :

Les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran 2e étage –Bd MimouniLahcene –Oran- en (03) trois enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 16 /SDIR/DTP/2026
«dédoublement du CW45 du PK 0+000 (intersection avec la RN2) au PK 1+500 sur 1,5 Kms avec aménagement de giratoire»

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis»

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- ✓ Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h45mn.
- ✓ L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 11h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran.
- ✓ Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Jeune Indépendant du 18/08/2026 / ANEP 2631012292





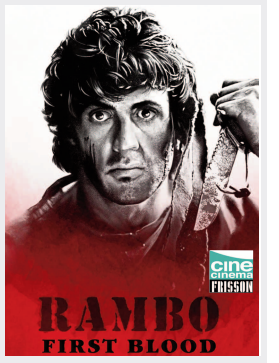








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique - Etats-Unis 2023 — TF1
The Marvels

21h00 Découvertes — France 2
Rendez-vous en terre inconnue

20h50 Magazine de société — 6ter
Zone interdite

21h00 Qualifications la Ligue des champions — CANAL+
Fenerbahçe / Lyon

21h00 Emission musicale — W9
France
Pour toi Céline

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1982
Rambo : First Blood

21h05 Film d'action — 6ter
Norvège - 2021
The North Sea

21h00 Film fantastique Etats-Unis - 2012 — CINE+ PREMIER
Blanche-Neige et le chasseur

21h00 Qualifications la Ligue des champions — CANAL+ SPORT
Levski Sofia / AEK Athènes

21h00 Comédie France - 2025 — CINE+ CINEMA
Certains l'aiment chauve

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 1984
Les morfalous

21h25 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - 2004
Spider-Man 2

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - Mexique - 1995)

Desperado

Dans un Mexique vibrant de couleurs et de dangers, El Mariachi (Antonio Banderas) se lance dans une quête de vengeance désespérée après la mort tragique de sa fiancée. Ce musicien devenu hors-la-loi se transforme en un desperado déterminé à retrouver le redoutable Bucho, le criminel à l'origine de ce drame. Armé de son talent musical et d'un arsenal redoutable dissimulé dans son étui à guitare, El Mariachi arpente les villages et les villes, laissant derrière lui une traînée de violence et de sang.

22h35

Film de science-fiction (Russie - 2020)

Attraction 2

Trois ans après la chute d'un OVNI à Chertanovo, la Russie et les autres grandes puissances du monde entier ont mis en place un protocole spatial destiné à être activé pour défendre la planète en cas de tentative d'invasion extraterrestre. Alors que des marins-pêcheurs font une sortie en mer, l'un d'entre aperçoit une forme tombée du ciel qui plonge dans les flots. Quelques mois plus tard, à Chertanovo, Julia, étudiante en science à l'université, doit composer avec les gardes du corps qui la suivent en permanence, à cause de son statut un peu particulier.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:11	12:33	16:19	19:19	20:49	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:17	12:38	16:23	19:23	20:52

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:33	12:52	16:37	19:37	21:05

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:36	12:43	16:22	19:22	20:44

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:39	12:59	16:44	19:44	21:12

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:45	13:04	16:48	19:48	21:16

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:49	13:07	16:51	19:51	21:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8568 – MARDI 18 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	35°	24°
Oran	32°	26°
Constantine	37°	21°
Ouargla	44°	30°

ALGÉRIE – INDE

Une alliance stratégique et économique majeure

Lors d'une réception organisée, avant-hier, au Palais de la culture à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Dr. Swati Vijay Kulkarni, mis en avant la dynamique d'une Inde en pleine expansion économique et le rôle pivot de l'Algérie au sein du Sud global.

Mettant en relief des projets industriels structurants, le renforcement de la connectivité aérienne et la convergence culturelle entre les deux nations, la diplomate a salué les jalons d'une coopération bilatérale renouvelée et résolument tournée vers l'avenir.

Alors que son pays célèbre une étape symbolique de sa trajectoire moderne, la diplomate indienne est revenue en détail sur l'accélération sans précédent des relations entre Alger et New Delhi. Porté par une vision partagée au sein du Sud global, ce partenariat bilatéral s'affirme aujourd'hui comme un modèle d'intercoopération économique, stratégique et culturelle.

L'ambassadrice a rappelé que l'amitié entre les deux nations repose sur une relation de longue date façonnée par la confiance et un optimisme partagé.

Selon la diplomate, cette coopération stratégique trouve une résonance particulière dans les instances internationales, qu'il s'agisse du cadre bilatéral ou du rôle clé que joue l'Algérie au sein de l'Union africaine.

Dr. Swati Vijay Kulkarni a souligné qu'un élan décisif avait été insufflé lors de la visite d'État du Président de l'Inde en Algérie.

Depuis ce rendez-vous historique, les échanges n'ont cessé de s'intensifier, marqués par une solidarité réciproque face aux défis sécuritaires globaux et une volonté commune de bâtir un axe fort entre nations émergentes.

S'appuyant sur les performances de son pays, l'ambassadrice a présenté la puissance économique de l'Inde comme un moteur essentiel de ce rapprochement. Dr. Kulkarni a fait état les indicateurs remarquables de l'économie indienne, citant notamment un PIB nominal atteignant 4 150 milliards de dollars et un taux de croissance supérieur à 7,5 %. Elle a également insisté sur l'atout démographique majeur que représente son pays, fort de 370 millions de jeunes et d'une classe moyenne en pleine expansion dépassant les 450 millions d'individus.



L'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Dr. Swati Vijay Kulkarni.

La diplomate a estimé que cette solidité institutionnelle et cette ouverture économique offrent un terrain très fertile pour développer des synergies industrielles accrues avec l'Algérie. Sur le plan économique, l'ambassadrice de l'Inde a précisé que les deux pays œuvrent activement à la création de chaînes d'approvisionnement fiables et durables. La diplomate a évoqué les projets majeurs en cours de concrétisation dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et l'énergie.

Pour soutenir cette dynamique, elle s'est félicitée de l'ouverture imminente de la ligne aérienne directe Alger–Delhi–Alger, qui facilitera le flux des investissements et stimulera le développement du tourisme. Enfin, la diplomate indienne a tenu à souligner la dimension humaine et culturelle de cette alliance. Évoquant la popularité de la culture indienne en Algérie et le succès d'événements comme la Journée internationale du yoga célébrée dans plusieurs wilayas, elle a rappelé que l'Ambassade continue de proposer des cours gratuits de langue hindi et de yoga.

Pour Dr. Kulkarni, ces initiatives démontrent que l'alliance entre Alger et New Delhi s'écrit avant tout au cœur des échanges humains.

S. Ould Brahim

DRAME ROUTIER DE NÂAMA

Aït Messaoudène au chevet des blessés

AU LENDEMAIN du terrible accident d'autocar qui a fait 6 morts et 35 blessés à Aïn Sefra, chargé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune,le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, s'est rendu , hier, dans la wilaya de Nâama pour suivre au plus près la prise en charge des victimes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Aït Messaoudène a déclaré que « vous devons poursuivre une prise en charge optimale des blessés et mobiliser tous les moyens nécessaires pour assurer leur suivi », lors de sa visite à l'hôpital d'Aïn Sefra, où sont pris en charge les rescapés de l'accident mortel survenu dimanche à l'aube.Dépêché à Nâama sur instruction du président de la République, le ministre s'est rendu au chevet des victimes afin de s'enquérir directement de leur état de santé et des conditions dans lesquelles elles sont prises en charge. Il a reçu des informations détaillées sur la situation des blessés, l'évolution des cas nécessitant une surveillance particulière ainsi que sur les moyens déployés depuis les premières heures suivant le drame.

A cette occasion, M. Aït Messaoudène a donné des instructions pour que « toutes les ressources médicales et humaines disponibles soient mobilisées », afin de garantir aux victimes les soins appropriés et un suivi continu de leur état de santé.

Il a ainsi souligné l'impératif d'assurer une coordination étroite entre les différents services hospitaliers pour répondre rapidement à toute évolution de la situation médicale. La visite du ministre est intervenue dans un contexte de forte mobilisation des services sanitaires locaux. Les équipes médicales et paramédicales ont été mobilisées dès l'arrivée des premiers blessés, tandis que les structures hospitalières ont été mises en état d'alerte pour assurer les soins, les examens et la surveillance médicale nécessaires.

Fort de cette mobilisation exemplaire, le ministre a soutenu que « la priorité est de garantir aux blessés une prise en charge à la hauteur de la gravité de cet accident et de ne ménager aucun effort pour leur assurer les meilleures conditions de soins », tout en appelant les responsables locaux à maintenir leur mobilisation jusqu'à la stabilisation de la situation. Par ailleurs, sur le volet des investigations, les premiers éléments communiqués par la wilaya de Nâama orientent l'attention vers le comportement du conducteur. Selon les témoignages recueillis auprès de passagers, le chauffeur aurait circulé à une vitesse excessive avant l'accident et aurait présenté des signes d'extrême fatigue.

Sihem Bounabi

GARE ROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Un sexagénaire interpellé pour vol à la tire

LES AGENTS de la 8e sûreté urbaine de Béjaïa ont procédé, cette semaine, à l'arrestation d'un homme de 58 ans, impliqué dans une affaire de vol à la tire.

« Tout est parti lorsque la victime a alerté les policiers en patrouille à la gare routière, où elle se trouvait pour rentrer chez elle, signalant le vol de son portefeuille contenant ses documents personnels », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction.

Le vol aurait été commis par un individu à l'intérieur de l'enceinte de la gare. Face à ce signalement, les forces de l'ordre ont immédiatement intensifié leurs recherches.

Selon la même source, « grâce au portrait-robot précis et au signalement morphologique fournis par un témoin oculaire, les enquêteurs ont rapidement pu localiser et interpeller le suspect ».

L'opération a également permis de récupérer les documents de la victime, qui lui ont été restitués.

À l'issue de la procédure d'enquête, un dossier pénal a été constitué à l'encontre du mis en cause pour vol à la tire. Le quinquagénaire a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes, qui statueront sur son sort.Cette intervention souligne une nouvelle fois que la vigilance citoyenne et la réactivité des services de police peuvent contribuer à élucider rapidement ce type d'affaires.

N. Bensalem

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Quatre morts et 262 blessés en 24 heures

QUATRE personnes ont trouvé la mort et 262 autres ont été blessées dans 197 accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux par les équipes de la Protection civile avant leur évacuation vers les établissements de santé.

Selon le bilan de la Protection civile couvrant la période du 16 au 17 août 2026, arrêté hier à 8h, les unités de secours ont effectué au total 4 627 interventions, soit une intervention toutes les 18 secondes. Parmi celles-ci, 2 277 concernaient des évacuations sanitaires et 599 des opérations diverses. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus à Oran pour porter assistance à six personnes incommodées après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain dans une habitation située à la cité des 127 logements, dans la commune d'El Kerma, daïra d'Es-Senia. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local.

A. D.